



Assemblée générale

Distr. générale
10 novembre 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Point 159 de l'ordre du jour

Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo

Exécution du budget de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	5
C. Activités d'appui de la Mission	15
D. Partenariats et coordination des activités du système des Nations Unies	16
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	17
III. Exécution du budget	45
A. Ressources financières	45
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	46
C. Évolution des dépenses mensuelles	47
D. Autres produits et ajustements	47
E. Contributions non budgétisées	48
IV. Analyse des écarts	48
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	50



VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/301 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée	52
A. Assemblée générale	52
B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	54

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 et l'objectif de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante opérationnelle et composante Appui).

La MINUK a engagé des dépenses d'un montant de 39,7 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 99,6 % (contre des dépenses d'un montant de 37,2 millions de dollars et un taux d'exécution de 100 % au cours de l'exercice précédent).

La sous-utilisation des crédits s'explique par le fait que le montant des dépenses opérationnelles a été inférieur de 0,2 million de dollars aux prévisions, les dépenses engagées au titre des voyages officiels et des fournitures, services et matériel divers ayant été moins élevées que prévu, et que le montant des dépenses engagées au titre des militaires et du personnel de police a été inférieur de 0,2 million de dollars aux prévisions, aucune demande d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité n'ayant été présentée. Elle a été en partie contrebalancée par un dépassement de crédits de 0,2 million de dollars au titre du personnel civil, qui tient essentiellement au fait que les dépenses afférentes au personnel recruté sur le plan national ont été plus élevées que prévu.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	730,0	571,9	158,1	21,7
Personnel civil	30 745,2	30 961,5	(216,3)	(0,7)
Dépenses opérationnelles	8 352,1	8 149,4	202,7	2,4
Montant brut	39 827,3	39 682,8	144,5	0,4
Recettes provenant des contributions du personnel	3 922,1	4 038,0	(115,9)	(3,0)
Montant net	35 905,2	35 644,8	260,4	0,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	39 827,3	39 682,8	144,5	0,4

Exécution du budget : ressources humaines

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé^a</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)^b</i>
Observateurs militaires	8	8	–
Police des Nations Unies	10	9	10,0
Personnel recruté sur le plan international	113	97	14,2
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	33	33	–
Agents des services généraux	186	183	1,6
Volontaires des Nations Unies	24	21	12,5

^a Niveau maximum de l'effectif approuvé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le montant brut du budget de fonctionnement demandé pour la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 12 février 2020 (A/74/692), s'élevait à 39 827 300 dollars (montant net : 35 905 200 dollars). Il devait permettre de financer 8 observateurs militaires, 10 membres du personnel de police, 113 membres du personnel recruté sur le plan international, 219 membres du personnel recruté sur le plan national, dont 33 administrateurs, et 24 Volontaires des Nations Unies.

2. Dans son rapport du 24 avril 2020 (A/74/737/Add.5, par. 23), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit de 39 813 600 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

3. Par sa résolution 74/288, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 39 827 300 dollars (montant net : 35 905 200 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le mandat de la MINUK a été défini par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1244 (1999).

5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre l'objectif général consistant à instaurer les conditions nécessaires pour que tous les habitants du Kosovo puissent vivre en paix et dans des conditions normales et à promouvoir la stabilité dans la région des Balkans occidentaux.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante organique et composante Appui), comme dans le budget.

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2020/21, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Au cours de l'exercice, la situation générale au Kosovo a été marquée par le quatrième changement de gouvernement en deux ans, par la démission du Président et l'élection de sa successeuse et par une participation périodique au processus de normalisation des relations qui s'inscrit dans le cadre du dialogue que l'Union européenne facilite entre Belgrade et Pristina.

9. En juillet 2020, après une pause de 20 mois, les dirigeants de Belgrade et de Pristina se sont réunis à Bruxelles pour des pourparlers de haut niveau placés sous les auspices de l'Union européenne, au cours desquels ils ont abordé les questions liées

aux personnes disparues et déplacées et à la coopération économique. En septembre 2020, le Premier Ministre du Kosovo et le Président de la Serbie se sont à nouveau rencontrés à Bruxelles et, selon l'Union européenne, ont fait de réels progrès sur ces questions et ont examiné les dispositions à prendre pour les communautés non majoritaires et pour le règlement des créances financières mutuelles et des questions concernant les biens. En parallèle, lors d'une réunion tenue à Washington en septembre 2020, ils sont convenus d'une série d'engagements liés à la normalisation économique sous les auspices du Gouvernement des États-Unis d'Amérique.

10. En novembre 2020, les Chambres spécialisées du Kosovo ont annoncé qu'un juge de la mise en état avait confirmé la mise en examen du Président du Kosovo de l'époque, du Président de l'Assemblée du Kosovo de l'époque, qui était également le chef du parti d'opposition, le Parti démocratique du Kosovo, et d'autres personnes pour des chefs de crime de guerre et de crime contre l'humanité. Le Président et le Président de l'Assemblée ont alors démissionné et ont été placés en détention à La Haye dans l'attente de leur procès.

11. Bien que les travaux de la septième législature de l'Assemblée du Kosovo aient été entravés par l'absence de quorum parlementaire, celle-ci est parvenue à adopter des lois essentielles liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), notamment une loi visant à prévenir et à combattre la pandémie et une loi de relance économique.

12. La Cour constitutionnelle du Kosovo a jugé en décembre 2020 que l'élection de la Ligue démocratique du Kosovo à la tête du gouvernement était inconstitutionnelle en raison de l'invalidité du vote d'un député qui avait été condamné pour une infraction pénale, ce qui a entraîné la chute du gouvernement et la tenue d'élections législatives anticipées le 14 février 2021.

13. Ayant formé une coalition avec d'autres candidats, le Mouvement pour l'autodétermination (Vetëvendosje) a remporté une victoire écrasante lors des élections législatives, obtenant plus de 50 % des voix et 58 des 120 sièges de l'Assemblée du Kosovo. En mars 2021, l'Assemblée du Kosovo a constitué sa huitième législature, composée de 43 femmes et de 77 hommes. Le dirigeant de Vetëvendosje, Albin Kurti, a été réélu Premier Ministre. Les priorités affichées de son gouvernement sont la réforme de la santé, de la justice et de l'éducation, la lutte contre la pandémie de COVID-19 et la réduction du chômage. En avril 2021, Vjosa Osmani, ancienne présidente de l'Assemblée du Kosovo et Présidente par intérim du pays, a été élue Présidente du Kosovo pour un mandat de cinq ans.

14. Les difficultés socioéconomiques provoquées par la pandémie de COVID-19 au début de 2020 ont persisté tout au long de l'exercice. Les mesures de lutte contre la pandémie ont continué d'être appliquées à des degrés divers, allant de la fermeture des points de passage, des écoles et des restaurants à l'interdiction des rassemblements et des déplacements, en passant par la distanciation physique et le couvre-feu. Le produit intérieur brut du Kosovo a baissé d'environ 6 % en 2020.

15. La MINUK a continué de suivre de près l'évolution des répercussions sur les droits humains de la pandémie et des mesures prises pour l'endiguer et d'en rendre compte, et elle a aidé les institutions du Kosovo et les autres parties prenantes à placer les droits humains au cœur de la riposte et du relèvement, en mettant particulièrement l'accent sur les communautés et les personnes en situation vulnérable qui ont été les plus touchées par la crise actuelle.

16. La MINUK a continué de contribuer à apaiser les tensions et à promouvoir la stabilité au Kosovo, notamment en faisant appel aux bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général. Pendant l'exercice, la direction de la MINUK a tenu 23 réunions de haut niveau avec de hauts responsables, à la fois à Belgrade et à

Pristina, en vue d'échanger des informations et de discuter des domaines spécifiques dans lesquels la Mission contribuait à promouvoir la paix et la stabilité au Kosovo. Les dirigeants de la MINUK ont également présidé 47 réunions hebdomadaires du Comité exécutif et 47 réunions des responsables et chefs de mission auxquelles ont participé des partenaires internationaux et qui ont porté sur l'évolution politique interne du Kosovo. De plus, 131 réunions ont été tenues avec la communauté diplomatique à Pristina et à Belgrade, des partenaires internationaux, notamment des entités des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des représentants de la société civile et du monde universitaire ; elles ont porté sur la situation politique, sociale et économique et les conditions de sécurité au Kosovo. Les hauts responsables de la MINUK se sont également entretenus au niveau municipal avec des interlocuteurs locaux lors de visites à Deçan/Dečani et à Gjilan/Gnjilane et ont abordé un grand nombre de questions locales avec les maires ; ils ont notamment évoqué les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les communautés et la nécessité de contribuer au renforcement de la confiance intercommunautaire par le développement socioéconomique, la promotion de l'égalité des genres, l'autonomisation des femmes et des jeunes et le renforcement de la coopération entre la MINUK et les municipalités.

17. La MINUK a continué de mettre l'accent sur le renforcement de la confiance mutuelle entre les populations du Kosovo, qui est l'un de ses principaux domaines d'action. Elle a ainsi sensiblement contribué à faire le lien entre les priorités du Gouvernement, de la société civile et des acteurs internationaux présents dans le pays, notamment l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, en matière de consolidation de la paix et de développement. Elle a aussi soutenu les efforts déployés pour atteindre les principaux objectifs de développement durable au Kosovo, notamment ceux ayant trait à la justice, aux droits humains, à l'égalité des genres, au travail décent, à l'environnement et aux partenariats. La MINUK a organisé 2 326 réunions (la plupart en ligne, en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19) avec les autorités locales et centrales, des représentants de la société civile et les principales parties prenantes de façon à assurer un suivi des problèmes touchant les communautés, les rapatriements et le patrimoine culturel, à rendre compte de ces problèmes et à en faciliter le règlement. Elle a en outre établi et distribué 250 rapports de terrain sur un large éventail de questions et de problèmes touchant les communautés, notamment les retours, l'égalité des genres, l'intégration ou la réintégration communautaire, le développement des infrastructures, l'emploi, l'éducation, l'environnement et le patrimoine religieux et culturel.

18. Dans le nord du Kosovo, le Bureau régional de Mitrovica a présidé 180 réunions avec le Service de police du Kosovo, la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo (EULEX) et la Force de paix au Kosovo (KFOR) qui visaient à examiner les questions politiques et les questions de sécurité. Par ailleurs, 841 réunions ont été organisées avec les autorités locales, des habitants, des représentants religieux, des représentants de la société civile et les principaux partenaires internationaux au sujet de problèmes touchant l'ensemble de la population. Ces réunions ont permis de promouvoir le dialogue, le renforcement de la confiance et les efforts visant à favoriser une coexistence interethnique et interreligieuse pacifique. Il a également été question de la suite donnée aux recommandations formulées en mai 2018 lors du Forum des Nations Unies sur le renforcement de la confiance au Kosovo, des mesures prises face à la pandémie de COVID-19, de l'accès aux services publics et de la prise en compte des questions de genre dans les politiques de gouvernance, entre autres. Dans le cadre de toutes ces réunions, la MINUK a contribué au maintien de la stabilité dans les zones multiethniques, notamment en communiquant rapidement à toutes les parties

prenantes des informations essentielles et exactes sur les événements survenus et les faits nouveaux.

19. La Mission a également continué de tenir compte de l'incidence des tendances politiques, économiques et sociales régionales dans ses activités de suivi, d'analyse et d'établissement de rapports, notamment en assurant une coordination étroite entre ses composantes, ses bureaux locaux, ses bureaux régionaux et ses partenaires internationaux.

20. La MINUK a continué de contribuer sensiblement à faciliter l'accès à la justice et a fourni une assistance technique en vue de favoriser la réalisation de l'objectif de développement durable n° 16 (Paix, justice et institutions efficaces) ; à cette fin, elle a organisé 50 réunions avec les institutions judiciaires du Kosovo et les partenaires internationaux et mené des activités relatives aux programmes. La Mission a contribué à l'intégration et au bon fonctionnement du système judiciaire du Kosovo et a poursuivi l'exécution du programme conjoint des Nations Unies d'appui à la police, au système judiciaire et au système pénitentiaire. Elle a également présenté un rapport annuel d'évaluation des institutions judiciaires et suivi 122 grandes affaires pénales relatives à des crimes de guerre et à des infractions connexes (corruption, criminalité organisée et terrorisme) et en a rendu compte. Au total, 3 514 demandes d'authentification et d'homologation de documents d'état civil et de titres de pension ont été traitées pendant l'exercice.

21. La MINUK a continué de faciliter l'échange d'informations et la coopération policière entre les autorités du Kosovo et les pays membres de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) sur la base du mémorandum d'accord qu'elle avait conclu avec cette entité.

22. La Mission a continué de contribuer à la promotion et à la protection des droits humains dans le pays, en collaborant activement avec les institutions du Kosovo, en particulier le Cabinet du Premier Ministre, le Bureau du médiateur, la Vice-Première Ministre chargée des minorités et des droits humains et la Présidente de la Commission des droits humains, de l'égalité des genres, des personnes disparues et des requêtes. Elle a appuyé le dialogue mené entre Belgrade et Pristina au sujet des personnes disparues, notamment en participant à trois réunions du Groupe de travail sur les personnes portées disparues à la suite des événements survenus au Kosovo, et a poursuivi ses échanges avec les parties prenantes locales et internationales, notamment au sujet de l'appui à apporter aux familles de ces personnes. Par ailleurs, elle a continué d'organiser des réunions de coordination axées sur les droits humains avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, EULEX, les donateurs et l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, et a présidé sept réunions du Groupe de travail régional sur les droits humains, qui est basé à Mitrovica. L'équipe de la MINUK spécialisée dans les droits humains a organisé cinq réunions supplémentaires avec des partenaires internationaux, qui ont eu lieu en ligne et ont porté sur la pandémie de COVID-19, sur les questions de droits humains relatives aux communautés des Roms du Kosovo, des Ashkali du Kosovo et des Égyptiens du Kosovo et sur les discours de haine. La Mission a continué d'appuyer les organisations de la société civile et les défenseurs et défenseuses des droits humains à l'occasion de cinq réunions.

23. La Mission a continué de se coordonner avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le Groupe de la sécurité et des questions de genre pour ce qui était de plaider en faveur d'une participation accrue des femmes dans les sphères sociale, économique et politique et de l'adoption de mesures concrètes de lutte contre la violence fondée sur le genre et de promouvoir les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité au Kosovo. Elle a contribué au renforcement de la participation des femmes à la prise de décisions

et appuyé la prise en compte des questions de genre dans les processus de dialogue officiels et officieux. La Mission s'est activement employée à faire progresser le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité en continuant de favoriser la participation des jeunes à la prise de décisions à l'échelle locale et le dialogue entre jeunes de différentes communautés.

24. Au cours de l'exercice, la Mission a mené 33 activités relatives aux programmes et 21 projets de renforcement de la confiance. Ces projets ont contribué à la réalisation des objectifs fixés dans le mandat de la Mission et étaient axés sur le renforcement de la confiance intercommunautaire, l'état de droit et les droits humains ainsi que la promotion de l'inclusion des groupes non majoritaires et marginalisés, notamment des jeunes et des femmes, dans les initiatives démocratiques et les initiatives de consolidation de la paix.

25. La Mission a aussi continué de faciliter la participation de représentants du Kosovo à plusieurs réunions d'instances régionales et internationales. Ces réunions portaient sur divers sujets et notamment sur les questions liées à l'Accord de libre-échange d'Europe centrale (ALEEC) et sur les travaux de la Commission économique pour l'Europe. La MINUK a participé à quatre réunions virtuelles : une réunion portant sur la normalisation de l'aviation dans les Balkans et trois réunions du Comité mixte de l'ALEEC. À 12 autres occasions, la Mission a établi des lettres d'autorisation qui ont permis à des représentants des institutions du Kosovo de participer à certaines réunions s'ils étaient accompagnés par des fonctionnaires des organismes, fonds et programmes des Nations Unies chargés de représenter la Mission. Des représentants du Kosovo ont ainsi pu participer à la première réunion d'un comité directeur de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), qui s'est tenue en ligne, à une réunion organisée selon la formule Arria sur l'application, par les opérations de paix, des résolutions du Conseil de sécurité sur les jeunes, la paix et la sécurité et à un atelier en ligne organisé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur les mesures à prendre pour que l'insuline et les appareils associés dont la qualité a été certifiée soient plus accessibles et plus abordables.

26. La communication stratégique est restée l'un des principaux moyens utilisés par la Mission pour promouvoir le renforcement de la confiance intercommunautaire, l'accès à la justice, les droits humains, l'égalité des genres, le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. La MINUK a également appuyé les activités de sensibilisation relatives à la pandémie de COVID-19 menées auprès de la population.

27. Le Système complet de planification et d'évaluation de la performance a été lancé à la MINUK en 2019 et son déploiement se poursuit. La Mission a mis au point son cadre de résultats relatif au Système, s'est dotée d'un plan hiérarchisé à l'échelle de la mission en vue de l'exécution de son mandat et recueille les données fournies par les indicateurs pour suivre les progrès accomplis et évaluer l'incidence de ses activités dans les domaines prioritaires. Depuis le lancement du Système, elle a procédé à deux évaluations de la performance visant à mesurer, à l'aune des indicateurs, les résultats qu'elle a obtenus par rapport aux tâches prescrites. Le déploiement du Système est géré par le Bureau de la Chef de cabinet, et le Système continuera d'être utilisé régulièrement pour mettre à jour les plans de mission, éclairer les décisions des dirigeants et étayer les rapports établis à l'intention du Siège et des États Membres. Cependant, comme ses capacités de planification sont limitées, la Mission a des difficultés à procéder régulièrement à des exercices de planification intégrée et d'évaluation de la performance.

Pandémie de COVID-19

28. Face à la pandémie de COVID-19, la MINUK et l'Équipe des Nations Unies au Kosovo ont continué d'appliquer des mesures de réduction des risques telles que le recours au télétravail pour le personnel non essentiel et l'utilisation de plateformes de communication virtuelles. La Mission a poursuivi ses activités opérationnelles de base et a réorienté certaines de ses activités relatives aux programmes de manière à aider les communautés locales et les groupes vulnérables à faire face aux conséquences de la pandémie. Elle a maintenu son étroite coordination avec l'Équipe des Nations Unies au Kosovo pour ce qui était des questions liées à la prévention, à la préparation et à l'intervention médicales, notamment en déployant une campagne de vaccination pour tous les membres du personnel des Nations Unies et les personnes à leur charge. Le centre médical et l'équipe médicale de la MINUK ont reçu du renfort afin qu'ils puissent répondre aux besoins de l'ensemble du personnel des Nations Unies et des personnes à leur charge en matière de prévention de la COVID-19 et de prise en charge. La MINUK a également administré 2 370 vaccins contre la COVID-19 aux membres du personnel des Nations Unies et aux personnes à leur charge. L'équipe spéciale COVID-19 de la Mission a veillé à ce que les orientations du Siège soient respectées et supervisé la hiérarchisation des activités ainsi que l'élaboration de directives et la diffusion d'informations à l'ensemble du personnel, conformément aux instructions de la direction et en consultation avec l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, le cas échéant.

Activités de fond et autres activités relatives aux programmes

29. Les projets de renforcement de la confiance et les autres activités relatives aux programmes ont continué de contribuer largement à la mise en œuvre des mandats de la Mission et ont permis d'obtenir des résultats concrets pour ce qui est de renforcer la confiance et de faciliter la réconciliation, d'associer les groupes non majoritaires et marginalisés aux initiatives de consolidation de la paix, de réaliser les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité et le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, de promouvoir et protéger les droits humains et de fournir un appui dans le domaine de l'état de droit.

30. Au total, 33 activités relatives aux programmes ont été menées à bien au cours de l'exercice : 6 ont été menées par la MINUK, 1 par la MINUK en collaboration avec des partenaires de réalisation et 26 par des partenaires de réalisation. Le déploiement des activités prévues pour l'exercice 2020/21 a été perturbé par la pandémie de COVID-19. En conséquence, la Mission a dû ajuster les projets prévus de manière à aider les communautés locales à faire face aux difficultés provoquées par la pandémie. Les projets de prévention de la COVID-19 qui consistaient à acheter, à livrer et à distribuer des articles et du matériel ont été exécutés uniquement par la MINUK et non par des partenaires de réalisation, comme envisagé précédemment ; une analyse coûts-avantages a en effet permis de déterminer que la Mission connaissait mieux les besoins des bénéficiaires et qu'elle était donc mieux à même d'exécuter ces projets en interne.

Projets de renforcement de la confiance

31. Au cours de l'exercice, 21 projets de renforcement de la confiance ont été menés à bien. Ils portaient sur la coopération interethnique et la réconciliation entre les communautés et consistaient notamment à fournir des services au niveau communautaire ou à contribuer au règlement de problèmes économiques, sociaux, culturels ou environnementaux au niveau local. Des femmes et des jeunes ont participé à ces projets. De plus, 6 d'entre eux concernaient spécifiquement les femmes, 12 tenaient compte des questions de genre et 3 étaient neutres du point de

vue du genre. Les activités ont été menées à bien par des partenaires de réalisation dans les domaines suivants :

a) Appui à la riposte face à la pandémie de COVID-19 : sept projets ont directement appuyé les mesures prises par les communautés locales pour faire face aux conséquences de la pandémie. La traduction en serbe et en turc d'informations vitales relatives à la COVID-19 a profité aux communautés serbe et turque du Kosovo et au grand public ; ces informations ont en effet été publiées sur les sites Web du Ministère de la santé du Kosovo et du Bureau du Commissaire chargé des questions linguistiques, où elles ont été reprises par les médias locaux. Un projet visant à promouvoir l'éducation inclusive par l'intermédiaire de centres d'apprentissage destinés aux enfants des communautés minoritaires a bénéficié à 350 enfants des communautés rom, ashkali et égyptienne du Kosovo, qui ont reçu, pendant la pandémie, un soutien éducatif en ligne en maîtrise de la langue, en mathématiques et dans le domaine du développement socio-affectif. De même, un autre projet a permis de fournir des appareils informatiques destinés à l'apprentissage en ligne à 21 enfants de la communauté des Ashkali du Kosovo, à Mitrovica-Sud, et d'organiser à leur intention des activités psychosociales conçues pour les aider à participer plus activement à l'école. L'apprentissage en ligne a également été facilité par un projet de partage de tablettes, dans le cadre duquel l'école primaire de Sveti Sava a reçu 32 tablettes qu'elle a pu prêter à ses élèves des communautés rom et ashkali du Kosovo pour le travail en ligne. Dans le cadre d'un projet consistant à apporter un appui économique aux femmes des communautés non majoritaires et aux petites et moyennes entreprises touchées par la pandémie de COVID-19, 15 entrepreneures ont reçu des textiles et du matériel divers, notamment une imprimante textile, une machine à coudre industrielle, une imprimante alimentaire destinée à une boulangerie-pâtisserie et une trayeuse destinée à une petite exploitation laitière. De plus, des réunions interentreprises en ligne et des jumelages d'entreprises ont été proposés à quatre entrepreneures des communautés serbe et albanaise du Kosovo. Dans le cadre d'un projet consistant à offrir un appui psychologique aux femmes touchées par la pandémie, des services de conseils personnalisés ont été proposés à 120 femmes issues de diverses communautés ethniques, notamment à l'occasion d'activités de sensibilisation et d'ateliers de groupe tenus en ligne. Les retraités âgés ont aussi reçu un appui dans le cadre d'un projet consistant à encourager l'utilisation des outils informatiques et d'Internet, en particulier pendant la pandémie de COVID-19. Grâce à des outils informatiques de base et aux leçons fournies, ils ont pu accéder à des services en ligne vitaux pendant la pandémie et notamment acheter des médicaments en cas d'urgence et payer leurs factures ;

b) Environnement : deux projets de protection de l'environnement ont été menés à bien et ont également permis d'encourager les échanges entre communautés ethniques. Un projet mené à la fois en présentiel et sur une plateforme en ligne et consistant à sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement a bénéficié à 22 écoliers et écolières qui ont participé à des ateliers interactifs sur cette question et celle de la durabilité, fait une excursion au parc national de Blinaja et réfléchi à des idées de projets durables pour obtenir la petite subvention destinée à l'école qui concevrait le meilleur projet. L'école gagnante a installé deux panneaux solaires, une première étape sur la voie de la durabilité. À la suite de consultations, d'ateliers et de campagnes de porte-à-porte, dans le cadre d'un projet visant à faciliter l'intégration des groupes ethniques non majoritaires par des initiatives de protection de l'environnement, 88 familles de six villages pluriethniques de la municipalité d'Istog/Istok se sont inscrites au service municipal de collecte des déchets afin de réduire la quantité de déchets abandonnés dans les lieux publics. Ce projet a également permis d'établir des partenariats entre la société civile, les autorités

publiques et des organisations des communautés albanaise et serbe du Kosovo pour protéger l'environnement ;

c) Formation et renforcement des capacités : trois projets ont contribué à accroître les échanges et à améliorer la communication entre les communautés albanaise et serbe du Kosovo grâce à des activités de formation et de renforcement des capacités. Un projet consistant à mettre en place un centre d'artisanat multiethnique a bénéficié à 30 jeunes femmes et jeunes hommes qui ont suivi des cours de couture et d'impression 3D. Leurs réalisations (100 masques en tissu et 100 visières) ont été données à deux cliniques et à quatre dispensaires ruraux. Grâce à ce projet, le centre d'artisanat a été équipé de deux imprimantes 3D, de filaments 3D, de trois machines à coudre et de quatre ordinateurs portables. Un projet consistant à répondre au besoin urgent d'enseignement professionnel en mettant en œuvre un programme d'éducation non formelle a permis de former 60 jeunes diplômés et futurs entrepreneurs dans les domaines du travail du bois et des métaux, de la broderie, de la communication et du multimédia. Enfin, un projet d'enseignement professionnel et de facilitation des stages a favorisé les relations entre les communautés albanaise et serbe du Kosovo grâce à des formations et des ateliers sur le commerce numérique et la gastronomie ; 58 jeunes femmes et jeunes hommes y ont participé et 13 d'entre eux ont ensuite pu faire un stage dans une entreprise ;

d) Culture et arts : quatre projets ont contribué à améliorer les relations interethniques par les arts, notamment par la production de livres et d'un recueil de poèmes. La Mission a contribué au renforcement de la confiance intercommunautaire en menant un projet de production et de publication d'un livre pour enfants qui met en évidence l'humanité partagée qui unit toutes les communautés et transmet des messages éducatifs liés à l'art, à la nature et à la coopération. Des exemplaires de ce livre ont été distribués aux centres d'apprentissage et aux organisations qui s'occupent d'enfants. Un projet intitulé « Poésie sans frontière » cherchait à améliorer la communication entre les communautés du Kosovo grâce à la compilation d'un recueil d'œuvres de poètes des Balkans occidentaux traduites en serbe et en albanais. Un projet visant à soutenir l'unité par les arts a contribué à renforcer la confiance interethnique grâce à une plateforme en ligne et à des expositions artistiques. Enfin, la mise en œuvre d'un projet artistique a permis de promouvoir la diversité par les arts dans la communauté serbe du Kosovo de Kamenicë/Kamenica et dans la communauté albanaise du Kosovo de Ferizaj/Uroševac. Des ateliers artistiques ont également été organisés pour 20 participants des communautés albanaise, serbe, rom, ashkali et égyptienne du Kosovo ;

e) Soutien au développement des entreprises et à l'autonomisation économique des jeunes femmes : trois projets ont suscité des processus participatifs multiethniques par l'intermédiaire de formations et d'ateliers favorisant l'autonomisation économique des femmes. Quelque 600 jeunes femmes issues de différentes communautés de Pejë/Pec, Istog/Istok, Deçan/Deçani et Klinë/Klina ont participé à des formations et ateliers dans le cadre d'un projet visant à promouvoir la tolérance par l'éducation et la création d'emplois et mettant l'accent sur l'innovation et l'informatique. Ce projet a également permis de soutenir deux entreprises en phase de lancement dirigées par des jeunes femmes en coopération avec les membres du United Youth Club. Pour donner aux femmes des communautés minoritaires les moyens de participer à des processus de consolidation de la paix qui soient économiquement durables et participatifs, un projet a été mis en œuvre avec la participation de 60 femmes sans emploi issues de communautés non majoritaires qui ont été formées à la création d'entreprises. Dans le cadre de ce projet, une enquête a aussi été menée auprès de 200 femmes issues de communautés non majoritaires afin d'évaluer leurs conditions économiques. Un projet visant à former toutes les agricultrices et les jeunes agriculteurs à la culture des plantes médicinales et

aromatiques a stimulé la coopération interethnique et les échanges entre les deux groupes par le biais d'ateliers et de séances de coaching ; des semis ont également été distribués et des visites de fermes à Istog/Istok ont permis aux jeunes de bénéficier de l'expérience d'agriculteurs et d'agricultrices prospères ;

f) Médias : deux projets ont mis à profit les médias et les nouvelles technologies pour promouvoir l'unité et les échanges interethniques entre les communautés. Un projet consistant à mettre en valeur des histoires inspirantes de coopération multiethnique au Kosovo pendant la pandémie de COVID-19 a contribué à la réconciliation en présentant des exemples observés à Graçanicë/Gračanica, Novobërdë/Novo Brdo, Pristina, Shtërpçë/Štrpce, Pejë/Peć et Kamenicë/Kamenica. Sur la base de ce projet, un documentaire télévisé présentant l'humanité comme un remède à tous les maux et mettant en avant des histoires multiethniques qui promeuvent l'unité et la coexistence entre les communautés pendant la pandémie a été produit et publié sur les réseaux sociaux, notamment sur la chaîne YouTube et la page Facebook du partenaire de réalisation, GracanicaOnline.Info. Le Kosovo a également tenu son premier festival exclusivement consacré aux films tournés par des enfants sur un téléphone portable et les enfants des communautés serbe, rom et bosnienne du Kosovo ont été invités à utiliser la technologie à bon escient pendant la pandémie.

Autres activités relatives aux programmes

32. Au cours de l'exercice, 33 activités relatives aux programmes ont été menées à bien. Le nombre d'activités réalisées a été plus élevé que prévu parce que la Mission a davantage mis l'accent sur l'instauration de la confiance intercommunautaire et la stabilisation des communautés, qu'elle s'est efforcée de favoriser l'état de droit et les droits humains, les questions de genre et celles liées à la jeunesse et qu'elle a révisé ses priorités au bénéfice d'activités d'aide aux populations locales touchées par la pandémie. La Journée portes ouvertes de 2021, qui a rassemblé plus de 100 participantes et participants, a offert une tribune virtuelle aux dirigeants politiques, aux représentants de la société civile et aux groupes communautaires dirigés par des femmes qui ont ainsi pu souligner qu'il était essentiel que les femmes participent véritablement à la prise de décision, notamment en ce qui concerne la riposte face à la pandémie de COVID-19 et le relèvement. Sur les 33 activités relatives aux programmes, 18 portaient sur la stabilisation des communautés et le renforcement de la confiance (4 d'entre elles ont été mises en œuvre par la MINUK, 1 par la MINUK et les partenaires de réalisation et 13 uniquement par les partenaires de réalisation) et les 15 autres portaient sur l'état de droit et les droits humains (2 d'entre elles ont été mises en œuvre par la MINUK et 13 par des partenaires de réalisation externes), comme suit :

a) Stabilisation des communautés et renforcement de la confiance : les 18 projets mis en œuvre dans ces deux domaines portaient sur la communication stratégique (2), les jeunes (3) et les femmes (4) et visaient à renforcer la confiance intercommunautaire et à favoriser la réconciliation (9). La Mission a continué de faire fond sur les réalisations du Forum des Nations Unies sur le renforcement de la confiance au Kosovo, tenu en mai 2018, en s'attachant à appuyer les initiatives linguistiques ; elle a notamment élaboré un cours albanais/serbe de niveau intermédiaire et poursuivi la mise au point d'une application de dictionnaire en ligne albanais-serbe/serbe-albanais. Elle a également continué d'améliorer la plateforme en ligne de renforcement de la confiance au Kosovo afin de faciliter l'accès du public à cette plateforme, de développer un réseau de bâtisseurs et de bâtisseuses de confiance et de produire et diffuser des histoires positives de renforcement de la confiance sous la forme d'articles de presse, de vidéos et de podcasts ainsi qu'à l'occasion de tables rondes virtuelles auxquelles ont participé des expertes. De plus, le réseau de

renforcement de la confiance au Kosovo a publié les promesses de 100 professionnels et professionnelles du renforcement de la confiance du Kosovo, qui ont été diffusées sur les réseaux sociaux. Deux projets consistant à renforcer la confiance intercommunautaire grâce à la communication stratégique ont été mis en œuvre. Le partenaire de réalisation de la Mission, Balkan Investigative Reporting Network, a produit une série d'émissions télévisées multiethniques intitulée *Town Hall Solutions* dans laquelle il a présenté des discussions intercommunautaires entre décideurs au sujet des problèmes communs à toutes les communautés du Kosovo et des solutions possibles, ainsi qu'une série vidéo intitulée *Community Heroes* sur les mesures prises par les communautés face aux conséquences de la pandémie de COVID-19. Ces émissions ont été diffusées en direct sur les médias sociaux et retransmises sur des chaînes de télévision albanaises et serbes du Kosovo. La Mission a appuyé la seule agence de presse indépendante du Kosovo en mettant à sa disposition des informations officielles en serbe, notamment sur la pandémie de COVID-19, et des informations en albanais sur la communauté serbe du Kosovo. Ce projet a également permis de traduire en serbe des informations sur la pandémie de COVID-19 provenant du Ministère de la santé et de l'Institut de santé publique. Les médias en langue serbe ont également reçu des abonnements gratuits à l'agence de presse en langue serbe créée dans le cadre du projet. Dans le cadre de la réponse à la pandémie, la Mission a encouragé les jeunes à s'impliquer dans le renforcement de la confiance entre les communautés, notamment en les faisant participer à la production de masques pour les professionnels de la santé et les fonctionnaires, et a promu le rôle qu'ils avaient à jouer dans ce domaine. Dans la région de Mitrovica, les autorités municipales ont bénéficié d'un appui : des colis alimentaires, des fournitures d'hygiène, des tablettes, des masques à oxygène et d'autres fournitures essentielles pour les personnes en situation vulnérable ont été livrés, l'accès à l'éducation en ligne a été facilité pour les enfants et les capacités des institutions de santé publique à Mitrovica-Nord et Mitrovica-Sud ont été renforcées. La Mission a également appuyé l'autonomisation économique des femmes en encourageant des femmes, notamment des Roms, des Ashkali et des Égyptiennes du Kosovo, à produire des masques réutilisables pour les populations vulnérables du pays. En diffusant des bulletins d'information, des contenus en ligne et des rapports thématiques, la Mission a également sensibilisé les jeunes femmes et jeunes hommes de toutes les communautés à l'existence de mécanismes propres à renforcer leur participation aux activités aux niveaux local et national. Ces projets ont permis d'améliorer les capacités et les compétences de mise en réseau et de communication, d'instaurer un dialogue avec les autorités municipales et de promouvoir les initiatives menées par des jeunes. La Mission a également continué de soutenir l'autonomisation des jeunes en organisant à leur intention des programmes d'enseignement professionnel et de formation à la création d'entreprises et en leur offrant des occasions de bâtir des réseaux et des communautés ;

b) État de droit et droits humains : 15 projets ont été mis en œuvre au bénéfice des institutions locales dans ces deux domaines. La Mission a aidé l'Institut juridique du Kosovo à commenter la loi relative à la prévention des conflits d'intérêts, aidé le tribunal de première instance de Mitrovica à traduire les dossiers en souffrance afin de faciliter l'accès à la justice et renforcé les capacités du personnel du tribunal en matière de gestion des dossiers, de communication et de déontologie. De plus, en partenariat avec le Conseil judiciaire du Kosovo et le Conseil des procureurs du Kosovo, 53 traducteurs, dont 60 % de femmes et 2 % de personnes issues de communautés non majoritaires, ont bénéficié de cours de formation spécialisés en traduction juridique. Dans les municipalités à majorité serbe du nord du Kosovo, la Mission a contribué à la poursuite de l'intégration du système judiciaire en apportant son appui à la traduction de 3 650 pages de dossiers. Les traducteurs et traductrices qui s'en sont chargés ont également assuré l'interprétation lors des audiences et des séances du tribunal, tandis que des assistants juridiques ont participé à l'examen et à

la sélection des dossiers. Les projets soutenus par la Mission ont également aidé le centre de détention de Mitrovica et la division de Mitrovica-Nord de la Cour d'appel à surmonter les difficultés liées à l'intégration du système judiciaire et des services pénitentiaires, notamment en offrant les services d'assistants juridiques et en améliorant les conditions de détention. Ces projets ont également permis d'améliorer les conditions sanitaires dans ces deux entités. Dans le cadre d'un projet distinct, une boulangerie a été créée au centre pénitentiaire pour femmes et pour mineurs de Lipjan/Lipljan et y est gérée par des détenus. Les projets soutenus par la Mission ont également permis de fournir des logiciels et des formations à l'Institut médico-légal du Kosovo et de contribuer à atténuer les répercussions de la pandémie sur les activités de l'Association des policières du Kosovo en fournissant à celle-ci des ordinateurs portables et des supports promotionnels grâce auxquels elle a pu promouvoir ses activités et proposer à ses membres des sessions de formation, des ateliers et des tables rondes en ligne. La Mission a également mené des projets visant à renforcer la sûreté publique par l'installation de caméras de vidéosurveillance dans les municipalités de Viti/Vitina et de Rahovec/Orahovac. D'autres projets ont permis au centre d'aide juridictionnelle de fournir gratuitement des conseils juridiques, notamment en mettant en place un numéro vert et des plateformes en ligne et en nommant des avocats du Barreau du Kosovo pour représenter les requérants dans les procédures judiciaires. Pour ce qui est des droits humains, la Mission a aidé des organisations de la société civile à renforcer leurs capacités dans le domaine de la surveillance et du signalement des violations des droits humains et plus particulièrement des droits économiques, sociaux et culturels dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Elle a notamment organisé une formation sur les cadres internationaux et locaux relatifs aux droits humains et sur leur application au Kosovo et coopéré avec les mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits humains, en particulier les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme. La Mission a également contribué à mieux faire connaître la loi sur la protection de l'enfance en proposant des supports pédagogiques en ligne destinés aux étudiants bosniaques et serbes du Kosovo et en organisant des sessions de formation de formateurs sur cette loi et son application. Dans le cadre d'un projet distinct, une assistance a été fournie à l'un des premiers centres d'accueil pour les enfants des rues et leurs familles, ce qui a bénéficié à des enfants qui avaient été touchés de manière disproportionnée par la pandémie. La Mission a également soutenu les familles des personnes disparues dans plusieurs communautés du Kosovo, facilité la promotion des droits des femmes, participé à l'élaboration d'un rapport régional qui analyse des décisions de justice prises dans les Balkans occidentaux concernant la division des biens dans les couples mariés et contribué à accroître les capacités des institutions judiciaires aux fins de la mise en œuvre des décisions. De plus, des activités d'appui ont été menées pour améliorer les perspectives des femmes et des filles qui ont été victimes de violences sexuelles liées aux conflits ou de violences sexuelles et fondées sur le genre. Il s'agissait de leur donner la possibilité de toucher un revenu, d'accéder à des soins médicaux et psychologiques et de leur faire connaître leurs droits.

C. Activités d'appui de la Mission

33. La MINUK a poursuivi sa stratégie triennale de gestion de la qualité en mettant l'accent sur le renforcement des capacités d'informatique décisionnelle aux fins de la gestion de la performance opérationnelle, de la transparence et de la communication d'informations. Elle a continué de former son personnel à la visualisation des données et à l'analyse de la performance et de partager les pratiques optimales et les enseignements tirés de l'expérience avec le Siège et d'autres missions. Pour que ses systèmes de gestion de la qualité restent conformes aux dispositions de la norme ISO 9001:2015, pour laquelle elle avait obtenu une certification en 2019, la MINUK

a réalisé des audits de surveillance annuels et a obtenu une nouvelle certification au deuxième trimestre de l'exercice 2020/21. Les initiatives d'informatique décisionnelle mises en œuvre par la MINUK sont saluées par le Siège, les autres missions de maintien de la paix, les organismes des Nations Unies, le Comité des commissaires aux comptes, le Bureau des services de contrôle interne et les auditeurs de l'Organisation internationale de normalisation. Grâce à la démarche de partage des connaissances de la Mission, la formation des membres du personnel de la MINUK et des organismes des Nations Unies aux outils d'informatique décisionnelle et à l'analyse des données en libre-service s'est poursuivie au cours de l'exercice. La Mission a partagé ses réalisations, ses meilleures pratiques et les enseignements qu'elle avait tirés de son expérience avec d'autres missions de maintien de la paix. Elle a contribué à des projets dirigés par le Siège, notamment le Système complet de planification et d'évaluation de la performance, les outils d'informatique décisionnelle de l'Organisation et les tableaux de bord servant au contrôle de la performance de la chaîne d'approvisionnement. Après la mise en œuvre du système de gestion à distance des infrastructures de terrain à la MINUK pendant l'exercice 2019/20, la Mission a facilité, en partenariat avec le Centre de services mondial, l'élaboration d'outils d'informatique décisionnelle destinés à être utilisés par d'autres missions dans le cadre de ce système. La Mission continuera de prendre des mesures conformes aux dispositions de la norme ISO 9001:2015. Elle a assuré, dans la limite des pouvoirs délégués, la gestion et la comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 10 millions de dollars, ainsi que la communication de l'information y relative. Pour ce qui est de l'indice de performance en matière de gestion du matériel, la Mission a obtenu un score de 2 000 sur 2 000.

34. En application du Plan d'action du Secrétariat de l'ONU pour le climat (2020-2030) et de ses huit objectifs, la MINUK a mené des initiatives et des activités visant à réduire son empreinte écologique dans le cadre de son plan d'action environnemental. Elle a notamment pris des initiatives dans les domaines de l'efficacité énergétique et de la gestion des déchets et organisé des activités de nettoyage et de plantation d'arbres à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement. Plus précisément, elle a remplacé toutes les ampoules par des modèles plus efficaces à faible consommation d'énergie, installé des détecteurs de mouvement dans toutes les parties communes et des chauffe-eau solaires au quartier général de la Mission à Pristina et au Bureau régional de Mitrovica. La MINUK a également commencé à bâtir de nouveaux locaux respectueux de l'environnement qui répondent à des objectifs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais (SMART) au Bureau régional de Mitrovica en remplaçant les conteneurs par des murs en dur. Au cours de l'exercice 2020/21, la MINUK s'est conformée aux dispositions de la norme ISO 14001:2015, qui porte sur les systèmes de gestion de l'environnement. Elle pourra ainsi améliorer sa performance environnementale en utilisant ses ressources plus efficacement et en réduisant ses déchets, de manière à réduire son empreinte écologique.

D. Partenariats et coordination des activités du système des Nations Unies

35. L'OSCE, EULEX et la KFOR ont continué de s'acquitter des tâches que le Conseil de sécurité leur a respectivement confiées dans sa résolution [1244 \(1999\)](#). Elles ont régulièrement échangé des informations avec la Mission en vue d'assurer la coordination sur les questions relatives au maintien de la paix, à l'état de droit et à la stabilité sur le terrain. La Mission a également continué de se réunir avec des

représentants de l'Union européenne, d'EULEX, de la KFOR, de l'OSCE, du Conseil de l'Europe et de l'équipe des Nations Unies au Kosovo, en plus de tenir des réunions bilatérales régulières avec chacune de ces organisations.

36. La MINUK a continué de collaborer avec les principales parties prenantes, notamment EULEX, le Bureau de l'Union européenne au Kosovo et l'équipe des Nations Unies au Kosovo, concernant l'exécution du programme conjoint d'appui des Nations Unies à la police, à la justice et à l'administration pénitentiaire. En outre, le Bureau de liaison d'INTERPOL à la MINUK a continué de coopérer étroitement avec le Groupe international de coopération policière d'EULEX en vue de faciliter l'échange d'informations entre les États membres d'INTERPOL et les autorités du Kosovo sur les questions de coopération policière et judiciaire. EULEX a régulièrement participé aux réunions du Comité de coordination relatif à l'état de droit et à la société civile, une initiative dirigée par la MINUK, et à celles de l'équipe spéciale de la Section de la justice de la Mission, en mettant l'accent sur les questions d'état de droit à Mitrovica-Nord. La Mission a continué de collaborer étroitement avec l'OSCE, notamment en ce qui concerne les droits humains, les médias et les relations entre les communautés.

37. La Mission a maintenu une coordination étroite avec l'équipe des Nations Unies au Kosovo, aux niveaux tant stratégique que technique, grâce à des réunions régulières entre les hauts responsables et les groupes de travail techniques thématiques et à une programmation conjointe. Ces deux entités ont aussi coopéré étroitement dans le contexte de la lutte contre la pandémie et ont déployé une campagne de vaccination contre la COVID-19 pour tous les membres du personnel des Nations Unies et les personnes à leur charge.

38. La MINUK et l'équipe des Nations Unies au Kosovo ont travaillé en étroite collaboration pour élaborer le cadre stratégique intégré 2021-2023 pour le Kosovo et déterminé ensemble les domaines stratégiques dans lesquels elles devraient coopérer pour renforcer la gouvernance et les capacités institutionnelles au Kosovo. La Mission a continué d'aider l'équipe des Nations Unies au Kosovo à élaborer le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable au Kosovo. Les travaux conjoints de ces deux entités se sont poursuivis sur certaines questions thématiques telles que l'égalité des genres, l'autonomisation des jeunes, le renforcement de la confiance entre les communautés, les droits humains, l'état de droit et la communication stratégique.

39. La MINUK a continué de faciliter les activités de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), conformément aux mémorandums d'accord conclus avec chacun d'eux.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : services organiques

40. Pendant l'exercice considéré, la MINUK a continué de s'acquitter de son mandat visant à instaurer les conditions nécessaires pour que tous les habitants du Kosovo puissent vivre en paix et dans des conditions normales ainsi qu'à promouvoir la stabilité dans les Balkans occidentaux. Dans un contexte de tensions politiques entre Belgrade et Pristina, elle a continué de s'employer à favoriser le dialogue par ses bons offices et ses échanges avec les autorités de Pristina et de Belgrade et les partenaires internationaux.

41. La Mission a mis l'accent sur le renforcement de la confiance entre les communautés du Kosovo et s'est attachée à suivre et à faciliter le règlement des questions relatives à la réconciliation de ces communautés et à en rendre compte. Elle a facilité la participation du Kosovo aux instances régionales et internationales, défendu la cause des droits humains et fait rapport à ce sujet et fourni un appui dans le domaine de l'état de droit. Elle a fait avancer l'exécution des programmes pour les femmes et la paix et la sécurité et pour les jeunes et la paix et la sécurité afin de favoriser une véritable participation des femmes et des jeunes aux processus de prise de décisions.

Réalisation escomptée 1.1 : Progrès sur la voie de la réconciliation et de l'intégration de toutes les communautés au Kosovo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1.1 Augmentation du nombre d'initiatives menées par les autorités municipales, ainsi que par les organisations de la société civile et les organisations locales, en vue de promouvoir, dans toutes les municipalités du Kosovo, l'intégration des communautés et de renforcer la confiance entre celles-ci (2018/19 : 574 ; 2019/20 : 754 ; 2020/21 : 290)

La MINUK a enregistré 860 décisions et activités mises en œuvre par les mécanismes locaux obligatoires, les maires, les assemblées municipales, les organisations de femmes et les organisations non gouvernementales locales en vue de promouvoir le développement local, la confiance et la réconciliation entre les communautés et l'autonomisation des femmes et des jeunes ainsi qu'à prévenir la propagation de la COVID-19. Les principales questions visées concernaient la sécurité (167), l'amélioration des infrastructures (99), la (ré)intégration communautaire (413), le retour des personnes déplacées (37), le genre (72) et la protection de l'environnement (72)

Le nombre de décisions plus élevé que prévu tient aux très nombreuses activités menées par les municipalités et les organisations non gouvernementales dans le contexte de la pandémie de COVID-19 pour renforcer la confiance entre les communautés et l'intégration de celles-ci (assistance sociale, sanitaire et éducative et aide au logement apportées à la population en général et aux familles vulnérables et mise en place de programmes d'autonomisation des femmes et des jeunes, notamment)

1.1.2 Application par le Gouvernement du Kosovo, les municipalités et la société civile dans l'ensemble du Kosovo, des recommandations formulées par le Forum des Nations Unies sur le renforcement de la confiance au Kosovo concernant la promotion et la protection des droits humains (2018/19 : non applicable ; 2019/20 : 15 ; 2020/21 : 10)

18 recommandations formulées en mai 2018 par le Forum des Nations Unies sur le renforcement de la confiance au Kosovo ont été traitées :

11 recommandations relatives aux langues, en coopération avec le Commissariat aux langues officielles et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), en lançant une nouvelle série d'activités de promotion des droits linguistiques

6 recommandations concernant les droits humains et l'autonomisation des rescapé(e)s de violences sexuelles liées aux conflits, dans le cadre de 2 activités relatives aux programmes : l'une, dans le domaine de l'éducation, visant à promouvoir les droits économiques et sociaux (3 recommandations), et l'autre dans le domaine des droits des femmes (les 3 autres recommandations)

<p>1.1.3 Hausse du pourcentage de femmes occupant des postes de direction dans les administrations municipales (2018/19 : sans objet ; 2019/20 : 22 % ; 2020/21 : 35 %)</p>	<p>1 recommandation relative aux personnes disparues, dans le cadre des activités menées par la Mission en tant que membre de la délégation de Pristina au Groupe de travail sur les personnes portées disparues à la suite des événements survenus au Kosovo</p> <p>Le nombre plus élevé que prévu de recommandations traitées s'explique par le fait que les projets menés par la Mission dans le domaine des droits linguistiques couvraient de multiples questions abordées dans les recommandations</p> <p>Le pourcentage de femmes occupant des postes de direction dans les administrations municipales est passé de 22 % pendant l'exercice 2019/20 à 27 % pendant l'exercice 2020/21</p> <p>Ce chiffre est moins élevé que prévu en partie en raison des remaniements qui ont eu lieu dans les administrations municipales, notamment la nomination de nouveaux directeurs, à la suite des élections qui se sont tenues récemment au Kosovo et qui ont modifié la structure de la coalition au pouvoir au niveau central</p>
---	---

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i> <i>Observations</i>
<p>Règlement des problèmes touchant les communautés, les rapatriements et le patrimoine culturel par un travail de facilitation et l'organisation de réunions quotidiennes avec les autorités locales et centrales, les représentants et représentantes de la société civile, les associations de femmes et les principaux responsables dans toutes les municipalités du Kosovo</p>	<p>Oui La MINUK a eu 2 326 réunions, essentiellement virtuelles, avec les autorités locales et centrales, des représentants et représentantes de la société civile et des responsables importants afin de suivre les problèmes touchant les communautés non majoritaires, notamment les effets de la pandémie de COVID-19, et d'en rendre compte. Le travail de facilitation opéré a permis de régler 8 problèmes touchant les communautés par les moyens suivants : a) la remise en état d'une voie d'accès entre l'église Sveti Ilija du village de Varosh/Varoš et la route principale de la ville de Ferizaj/Uroševac ; b) la tenue d'une réunion à Graçanicë/Gračanica pour débattre de l'élection d'un maire adjoint pour les communautés ; c) le rétablissement de l'approvisionnement en électricité du village de Lëvoshë/Ljevoša ; d) les démarches nécessaires pour permettre aux rapatriés serbes du Kosovo du village de Bablak/Babljak de voter aux élections législatives ; e) le nettoyage d'une décharge illégale dans le village serbe du Kosovo d'Osojan/Osojane ; f) la réparation de lampadaires endommagés dans un quartier pluriethnique de la ville de Pejë/Peć ; g) à la demande des autorités de Pristina, la réexpédition à 15 familles de lettres d'expulsion en albanais et en serbe après que leurs destinataires, des Serbes du Kosovo, se sont plaints à la MINUK que les premières lettres n'étaient qu'en albanais ; h) le</p>

<p>Évaluation des conditions de vie et de sécurité et de la situation socioéconomique des rapatriés au moyen de visites trimestrielles et de réunions avec des rapatriées dans 51 sites et villages d'accueil, et évaluation des conditions et de la situation des déplacés accueillis dans 8 centres collectifs, l'objectif étant de favoriser le retour et l'intégration durables des déplacés au Kosovo</p>	<p>rétablissement du transport humanitaire pour les rapatriés serbes du Kosovo du village de Bablak/Babljak</p> <p>La Mission a également eu 9 réunions en ligne avec des organisations de femmes sur les thèmes de la violence domestique, du mariage précoce et de l'appui à l'autonomisation des femmes</p> <p>Non En raison de la pandémie de COVID-19, il n'y a pas eu de visite pour évaluer les conditions de vie et de sécurité et la situation socioéconomiques des rapatriés de 51 sites et villages d'accueil et des déplacés accueillis dans 8 centres collectifs</p> <p>La MINUK s'est tenue en contact régulier avec les responsables municipaux. Il lui a été indiqué que les familles rapatriées étaient en tout au nombre de 445 (1 159 personnes). Hormis un nombre limité de problèmes dont des vols dans les villages de Dresnik/Drnsnik et de Lubozhdë/Ljubožda, la situation en matière de sécurité a été jugée généralement stable dans tous les autres sites et villages d'accueil de rapatriés. Le chômage est resté le principal problème socioéconomique, mais selon les informations communiquées, les rapatriés ont bénéficié d'un hébergement convenable, y compris d'un accès aux services publics tels que l'électricité, l'approvisionnement en eau, des écoles et des centres de santé, dans tous les sites ou villages d'accueil</p> <p>Après la fermeture de 6 centres collectifs dans le village de Brezovicë/Brezovica, dans la municipalité de Shtërpçë/Štrpce, 58 familles de déplacés (143 personnes) ont été relogées dans des logements construits depuis peu. Les 14 autres familles serbes du Kosovo (17 personnes) ont été relogées dans les 2 autres centres collectifs (« Bergen » et « Padalište ») de la municipalité de Graçanicë/Gračanica. Aucun problème de sécurité n'a été signalé. L'approvisionnement en électricité était généralement satisfaisant, mais on a fait état de mauvaises conditions de vie et d'hygiène dans les centres collectifs</p>
<p>Établissement et diffusion électronique, par la MINUK, de 220 rapports de terrain visant à faciliter la prise de décisions concertées et éclairées sur les questions et les problèmes touchant les communautés, tels que les rapatriements, l'égalité des sexes, l'intégration et le patrimoine religieux et culturel, de façon à accroître la coopération avec les partenaires locaux et internationaux, en particulier l'Équipe</p>	<p>250 Rapports de terrain ont été établis et diffusés aux partenaires locaux et internationaux, en particulier l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, l'OSCE, l'Union européenne, le corps diplomatique et le Gouvernement du Kosovo. Ils portaient sur toute une série de questions et problèmes touchant les communautés, notamment les mesures prises face à la pandémie de COVID-19, les rapatriements, l'égalité des sexes, la (ré)intégration</p>

des Nations Unies au Kosovo, l'OSCE, l'Union européenne, le corps diplomatique et le Gouvernement du Kosovo

Fourniture de conseils et d'un appui dans le cadre d'au moins 200 réunions qui seront organisées avec le Service de police du Kosovo, EULEX et la KFOR et qui porteront sur des questions politiques et des questions relatives à la sécurité dans le nord du Kosovo dans chacun des 5 bureaux municipaux relevant de la zone de responsabilité du Bureau régional de Mitrovica, et d'au moins 500 réunions qui seront organisées avec les autorités locales, les représentants et représentantes des communautés et de la société civile, ainsi que les organisations internationales dans le nord du Kosovo dans chacun des 5 bureaux municipaux relevant de la zone de responsabilité du Bureau régional de Mitrovica, et qui porteront sur la réconciliation entre les communautés et le règlement pacifique des problèmes touchant les communautés locales

communautaire, le développement des infrastructures, l'emploi, l'éducation, l'environnement et le patrimoine religieux et culturel. L'établissement et la diffusion de ces rapports ont renforcé l'échange d'informations, amélioré la coordination entre les partenaires internationaux et locaux et contribué à une prise de décisions éclairée sur les questions et problèmes critiques touchant les communautés

Le nombre de rapports établis, plus élevé que prévu, tient aux rapports supplémentaires qui ont été nécessaires pour rendre compte des mesures prises par les administrations locales face à la pandémie de COVID-19 et de l'appui apporté par la Mission

180 Réunions sur l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans le nord du Kosovo ont été présidées par le Bureau régional de Mitrovica, avec la participation du Service de police du Kosovo, d'EULEX et de la KFOR, dans Mitrovica-Nord (51), à Zvečan/Zvečan (25) et à Leposaviq/Leposavić (53), les 51 réunions restantes étant des réunions interinstitutions qui se sont tenues audit Bureau régional (51)

En outre, la MINUK a participé à 116 réunions hebdomadaires à Zubin Potok (12) et à Leposaviq/Leposavić (104) en vue d'améliorer la situation en matière de sécurité dans la région de Mitrovica

841 Réunions régulières ont été organisées par les bureaux locaux de Mitrovica-Nord (154), Mitrovica-Sud (61), Zvečan/Zvečan (179), Leposaviq/Leposavić (297) et Zubin Potok (115), ainsi que par le Bureau régional (35), dans toute la région de Mitrovica, avec les autorités locales, des membres de la population locale, des représentants religieux, des représentants d'organisations de la société civile et les principaux titulaires de mandat, sur les questions et problèmes touchant toutes les communautés. En raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, le Bureau régional de Mitrovica et ses bureaux locaux ont promu le dialogue, le renforcement de la confiance et une coexistence interethnique et interreligieuse pacifique dans le cadre de réunions virtuelles. Ces réunions ont également été l'occasion de faire le point sur les recommandations du Forum des Nations Unies sur le renforcement de la confiance au Kosovo de 2018 ; les difficultés rencontrées dans l'application au niveau local des accords facilités par l'Union européenne ; l'accès aux services

<p>Tenue de 10 réunions de coordination concernant l'évolution de la situation relative aux droits humains au Kosovo, en collaboration avec le Conseil de l'Europe, l'OSCE, l'Union européenne et l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, et d'au moins 5 réunions avec des représentants et représentantes d'organisations de la société civile et des défenseurs et défenseuses des droits humains, qui porteront sur la promotion et la protection des droits humains et des libertés fondamentales</p>	<p>publics tels que l'eau et l'électricité ; l'intégration des questions de genre dans les politiques et pratiques de gouvernance ; l'association de femmes aux activités de renforcement de la confiance et à la riposte à la pandémie de COVID-19. La MINUK a continué de contribuer au maintien de la stabilité dans les zones multiethniques en fournissant en temps voulu des informations essentielles et exactes à toutes les parties prenantes</p> <p>Oui Des réunions de coordination concernant les droits humains se sont tenues à Pristina et Mitrovica en collaboration avec des organisations internationales :</p> <p>5 réunions de coordination, tenues en ligne, qui ont porté sur les questions relatives aux droits humains, plus particulièrement compte tenu de la pandémie de COVID-19 et de ses effets sur les communautés rom, ashkali et égyptienne du Kosovo. La MINUK a présidé un débat virtuel sur les discours de haine avec des participants de l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, de la Mission de l'OSCE au Kosovo, du Bureau du Représentant spécial de l'Union européenne, d'EULEX et du Conseil de l'Europe</p> <p>7 réunions du Groupe de travail régional sur les droits humains, présidées par la MINUK, avec la participation de l'OSCE, de l'OIM et d'EULEX, ont été organisées à Mitrovica. Les participantes et participants ont examiné les répercussions de la pandémie de COVID-19 et des mesures de confinement sur les droits humains, la surveillance des audiences tenues par les tribunaux et des centres de détention dans le contexte de la pandémie, et les droits linguistiques. Il a également été question de la situation sanitaire dans la mahala rom de Mitrovica-Sud et de l'accès de la communauté rom du Kosovo à la nourriture et à l'assistance médicale, ainsi que de la situation des personnes déplacées dans la région et des initiatives prises par ces organismes</p> <p>En outre, comme prévu, la Mission a organisé 5 réunions avec des organisations de la société civile et des défenseurs et défenseuses des droits humains sur l'évolution de la situation relative à ces droits, et elle a prêté son concours à la publication du rapport de la société civile sur les droits humains au Kosovo en 2020 (Civil Society Report on Human Rights in Kosovo in 2020), qui a été examiné par la commission des droits humains de l'Assemblée du Kosovo</p>
--	--

Fourniture, dans le cadre de 12 réunions, d'une assistance et d'un appui techniques au Cabinet du Premier Ministre et au Bureau du médiateur concernant le respect des normes internationales relatives aux droits humains

Participation à 8 réunions du Groupe de la sécurité et de la problématique femmes-hommes avec des représentants et représentantes d'ONU-Femmes, du Programme des Nations Unies pour le développement, de l'OSCE, d'EULEX, des autorités du Kosovo et des organisations de la société civile en vue de promouvoir la prise en compte de la problématique femmes-hommes et de multiplier les initiatives et activités communes de sensibilisation

11 Réunions ont été menées par la MINUK afin de fournir une assistance technique au Bureau du médiateur et au Cabinet du Premier Ministre :

4 réunions avec le Bureau du médiateur au sujet de l'évolution de la situation relative aux droits humains et des possibilités de collaboration

5 réunions avec le Cabinet du Premier Ministre sur les questions des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les droits humains, de la justice transitionnelle et de la communication entre les autorités du Kosovo et les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme

1 réunion avec la Vice-Première Ministre chargée des questions relatives aux minorités et aux droits humains, au sujet de la situation au Kosovo concernant ces droits et des priorités du nouveau gouvernement

1 réunion avec la Présidente de la Commission des droits humains, de l'égalité des genres, des personnes disparues et des requêtes, et des représentants de la Mission ont assisté à une réunion du Groupe de coordination interministériel du Kosovo sur les droits humains, où il s'agissait d'examiner le programme de promotion et de protection de ces droits au Kosovo pour 2021-2025

10 Réunions du Groupe de la sécurité et de la problématique femmes-hommes, présidées par ONU-Femmes, avec la participation de la MINUK, ont été organisées pour mobiliser l'opinion et renforcer les activités communes de sensibilisation portant sur l'égalité des sexes et les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité. Les sujets débattus ont été la participation des femmes aux élections législatives de 2021 et à d'autres processus décisionnels, les mesures tenant compte des questions de genre, notamment en matière de relèvement après la COVID-19, ainsi que la lutte contre la violence fondée sur le genre

Ces réunions ont débouché sur des actions communes de sensibilisation, dont la publication de 3 déclarations conjointes appelant à ce qui suit : a) des actions concrètes face à l'augmentation de la violence contre les femmes et les filles au Kosovo ; b) l'observation par la Commission électorale centrale des dispositions de la loi relative à l'égalité des sexes ; c) la condamnation des féminicides et des actions concrètes pour protéger les femmes

Les actions que le Groupe de la sécurité et de la problématique femmes-hommes mène sans relâche pour sensibiliser l'opinion à l'importance d'une véritable participation des femmes à la prise de décisions et permettre à celles-ci de se faire entendre ont contribué à une augmentation du nombre de femmes élues à l'Assemblée du Kosovo, qui est passé de 39 à 41 pendant la période considérée

Les réunions du Groupe de la sécurité et de la problématique femmes-hommes ont porté sur les questions suivantes : la sensibilisation en faveur de la participation des femmes à la prise de décisions ; la coordination des activités relatives à la Journée internationale des femmes ; la campagne « 16 journées de mobilisation contre la violence de genre » ; le vingtième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité ; les mesures de relèvement socioéconomique tenant compte des questions de genre qu'il convient de prendre après les reculs provoqués par la pandémie de COVID-19

Le nombre de réunions plus élevé que prévu tient aux nombreuses activités liées à la COVID-19 menées par différentes parties et qui ont nécessité davantage de coordination

Présentation au Conseil de sécurité de rapports semestriels sur l'évolution de la situation au Kosovo

2 Rapports ont été présentés au Conseil de sécurité (S/2020/964 et S/2021/332)

Exécution de 22 projets de renforcement de la confiance dans le contexte de l'appui aux communautés, qui mettent l'accent sur le renforcement de la confiance entre celles-ci

21 Projets de renforcement de la confiance ont été exécutés :

7 projets consistant à aider les populations locales à atténuer les effets de la pandémie de COVID-19 et qui ont porté sur la traduction des informations sur la maladie, l'éducation en ligne pour les enfants, le soutien économique aux femmes des communautés non majoritaires, la santé mentale et la prestation de services essentiels en ligne pour les personnes âgées retraitées

2 projets de protection de l'environnement, les actions menées à bien l'ayant été au moyen d'un mélange d'activités en présentiel et d'activités en ligne

3 projets de formation et de renforcement des capacités qui ont contribué à accroître les interactions et à améliorer la communication entre les Albanais du Kosovo et les Serbes du Kosovo

Fourniture d'un appui aux initiatives de renforcement de la confiance entre les communautés dans le cadre de 5 projets axés sur le renforcement de la confiance, les jeunes, les femmes et la communication stratégique

4 projets d'amélioration des relations interethniques par les arts, notamment par la production de livres et d'un recueil de poèmes

3 projets d'aide au développement des entreprises et à l'autonomisation économique des jeunes femmes

2 projets de promotion de l'unité et des échanges interethniques entre les communautés, qui ont été menés au moyen des médias et des nouvelles technologies

Le nombre de projets de renforcement de la confiance exécutés est inférieur aux prévisions en raison des coûts effectifs, qui ont été plus élevés que prévu du fait des directives visant à empêcher la propagation de la COVID-19

- 18 Projets ont été exécutés au titre des activités de programme visant à appuyer la stabilisation des communautés et le renforcement de la confiance comme suite aux recommandations formulées en mai 2018 par le Forum des Nations Unies sur le renforcement de la confiance au Kosovo. Ils ont porté sur ce qui suit :

Appui aux communautés (9) : a) appui à des initiatives linguistiques complètes (phase 3) ; b) installation de caméras de sécurité dans la municipalité de Viti/Vitina et dans le centre de Pozharan/Požaranje ; c) soutien à la plateforme de renforcement de la confiance au Kosovo (phase 3) ; d) renforcement de la prévention des infections à la COVID-19, de l'autonomisation économique et des infrastructures d'apprentissage virtuel pour les communautés rom, ashkali et égyptienne du Kosovo et pour les personnes handicapées ; e) promotion de la mise en application de la loi sur la protection de l'enfance dans le cadre d'un projet intitulé « I want and need to know my rights » (Je veux et je dois connaître mes droits) ; f) aide à l'autonomisation économique pendant la pandémie de COVID-19 par un projet de fabrication de masques ; g) soutien aux municipalités dans l'aide qu'elles apportent aux communautés touchées par la pandémie de COVID-19 ; h) activités visant à donner aux jeunes et aux femmes des moyens de faire face à la pandémie de COVID-19 par l'autonomie économique et l'expression de leurs besoins, de leurs préoccupations et de leurs priorités ; i) aide à la riposte à la pandémie de COVID-19 dans la région de Mitrovica

Communication stratégique (2) : a) le bureau de rédaction serbe de Kosovo Press ; b) une

émission-débat télédiffusée, intitulée « Town Hall Solutions »

Jeunes (3) : a) soutien à l'autonomisation et à l'esprit d'entreprise des jeunes dans le domaine des technologies de l'information ;
b) mobilisation des jeunes en vue de les faire participer à la production d'écrans faciaux pour les professionnels de la santé et les fonctionnaires du Kosovo ; c) aide à la participation des jeunes à la gouvernance locale

Femmes (4) : a) promotion des compétences artisanales en vue de faciliter l'indépendance des femmes des communautés rom, ashkali et égyptienne du Kosovo de la municipalité de Prizren ; b) activités visant à faire mieux connaître la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité ; c) renforcement des capacités institutionnelles afin que les femmes puissent jouir de leur droit à la propriété ; d) promotion de l'autonomisation et des droits économiques des femmes

Le nombre de projets a été plus élevé que prévu parce que l'aide aux populations locales est devenue prioritaire pendant la pandémie de COVID-19

Établissement de revues de presse 6 jours par semaine et distribution électronique à quelque 1 700 destinataires ; publication, au nom du Représentant spécial du Secrétaire général, de 10 communiqués de presse et déclarations à l'appui du mandat de la Mission ; production de 8 vidéos et courts métrages et diffusion sur les plateformes numériques de la Mission (site Web de la Mission, Facebook, Twitter et YouTube), publication de 20 articles sur le site Web de la Mission et de 30 messages dans les médias sociaux afin de faire connaître les activités et les objectifs de la MINUK, notamment, mais pas seulement, ceux concernant le dialogue et le renforcement de la confiance entre les communautés, les jeunes, l'égalité des genres et les droits humains ; rédaction d'au moins 50 réponses à des questions adressées à la MINUK

Oui 478 revues de presse ont été établies et distribuées par la voie électronique à quelque 1 700 destinataires

8 communiqués de presse et déclarations à l'appui du mandat de la Mission ont été publiés, au nom du Représentant du Secrétaire général

10 vidéos ont été produites à l'appui du mandat et des priorités de la Mission. Elles ont porté sur les questions suivantes : le rôle des femmes et le mariage précoce dans les communautés roms du Kosovo ; les rescapé(e)s des violences sexuelles liées aux conflits ; la Journée nationale des personnes portées disparues au Kosovo ; les mesures prises par les communautés face à la pandémie de COVID-19 ; le projet parrainé par la MINUK dans le cadre duquel des jeunes de diverses ethnies ont fabriqué des écrans faciaux pour les travailleurs de première ligne ; les droits linguistiques

À l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, une campagne d'information publique, comprenant 1 émission de sensibilisation diffusée sur une chaîne de télévision locale, a été conçue et mise en œuvre pour appuyer le programme de la Mission en matière de droits linguistiques et promouvoir le

multilinguisme. Une campagne de communication sur les médias sociaux a été conçue et mise en œuvre pour célébrer le vingtième anniversaire de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité. 3 vidéos ont été traduites, dotées de voix off, montées et reproduites en albanais et en serbe pour épauler les campagnes d'information sanitaire menées par l'OMS

28 articles ont été publiés sur le site Web de la Mission et 337 messages dans les médias sociaux (152 sur Facebook, 129 sur Twitter et 56 sur Instagram)

150 réponses ont été envoyées à des questions adressées à la MINUK

Environ 2 000 cassettes et 16 000 photos des archives audiovisuelles de la Mission (1999-2008) ont été numérisées

D'autres activités ont été menées en interne pour répondre aux besoins stratégiques et opérationnels de la Mission, qui n'a pas recouru pour cela à des ressources budgétaires supplémentaires

Réalisation escomptée 1.2 : Renforcement de la coopération et du dialogue entre Pristina et Belgrade et les organisations régionales

Indicateurs de succès prévus

1.2.1 Augmentation du nombre d'affaires civiles traitées par le tribunal de première instance de Mitrovica et ses divisions établies à Leposavić/Leposaviq et à Zubin Potok, comme suite à l'achèvement de l'intégration du système judiciaire, conformément aux accords conclus dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne (2018/19 : 1 050 ; 2019/20 : 1 703 ; 2020/21 : 1 250)

Indicateurs de succès effectifs

Selon les rapports du Conseil judiciaire du Kosovo, un total de 2 446 affaires civiles ont été réglées par le tribunal de première instance de Mitrovica et ses divisions à Leposavić/Leposaviq et Zubin Potok

Le nombre plus élevé que prévu d'affaires civiles tient aux projets mis en œuvre par la Mission pour appuyer la coopération et le dialogue entre Pristina et Belgrade et les organisations régionales, qui ont permis de faire traduire les dossiers des affaires et presque doubler le nombre d'affaires traitées par ce tribunal multiethnique

Produits prévus

Fourniture de conseils et d'un appui, notamment au moyen de bons offices, sur toutes les questions liées à la normalisation à long terme des relations entre Belgrade et Pristina qui entrent dans le cadre du mandat de la Mission, à l'occasion de 50 réunions organisées entre les dirigeants de la MINUK et les responsables de Pristina et de Belgrade

Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non
ou nombre Observations

23 Réunions ont eu lieu avec des responsables de Belgrade et de Pristina sur des questions liées au mandat de la Mission et à la normalisation à long terme des relations entre les parties :

10 réunions entre les haut(e)s responsables de la MINUK et des représentants et représentantes du Gouvernement du Kosovo

11 réunions avec des représentants et représentantes du Gouvernement serbe

Présidence d'au moins 50 réunions avec des représentants et représentantes de la communauté internationale ou participation à ces réunions, en vue d'améliorer la coordination avec les partenaires internationaux, à savoir le Bureau de l'Union européenne au Kosovo, EULEX, le Conseil de l'Europe, l'OSCE et la KFOR

Amélioration de la coopération avec les interlocuteurs locaux à tous les niveaux, avec l'organisation d'au moins 8 visites dans les municipalités, auxquelles feront suite des

2 réunions avec des dirigeant(e)s de partis politiques de la Serbie

Le nombre plus faible que prévu de réunions est dû à la restriction des déplacements et des réunions en présentiel imposée en raison de la pandémie de COVID-19

231 Réunions virtuelles et réunions en présentiel avec des représentants et représentantes de la communauté internationale ont été organisées par les haut(e)s responsables de la MINUK :

47 réunions du Comité exécutif, qui ont été présidées par de haut(e)s responsables de la MINUK

47 réunions des responsables et chefs de mission, auxquelles ont participé des partenaires internationaux et qui ont porté sur l'évolution sur la situation politique au Kosovo, les mesures prises face à la pandémie de COVID-19, les élections législatives anticipées, la formation du nouveau gouvernement à Pristina et les progrès du dialogue facilité par l'Union européenne

131 réunions entre de haut(e)s responsables de la Mission et le corps diplomatique à Pristina et à Belgrade, auxquelles ont participé des partenaires internationaux, y compris des entités des Nations Unies. Ces réunions ont porté sur les faits politiques nouveaux qui s'étaient produits à Pristina et à Belgrade et qui pouvaient avoir une incidence sur la situation au Kosovo et sur le dialogue facilité par l'Union européenne

6 réunions entre de haut(e)s responsables de la Mission et des représentants et représentantes de la société civile et des organisations non gouvernementales internationales à Pristina et à Belgrade, qui ont porté sur le processus de dialogue, le renforcement de la bonne gouvernance, la pérennisation de la paix, l'état des relations ethniques dans la région et les initiatives de coopération interethnique qui pourraient être entreprises

L'organisation de réunions virtuelles a permis la tenue d'un plus grand nombre de réunions que prévu

2 Visites ont été effectuées dans les municipalités par de haut(e)s responsables de la Mission :

1 visite à Deçan/Dečani pour rencontrer les autorités locales et les résidents du monastère de Visoki Dečani

réunions de haut niveau qui se tiendront à Pristina et qui seront facilitées par la Mission

Fourniture d'un appui, par la participation à des réunions ou par d'autres moyens, concernant quelque 20 manifestations ou réunions relatives à : a) la prise de décisions dans le cadre d'accords multilatéraux dont la MINUK est signataire au nom du Kosovo, notamment l'Accord de libre-échange d'Europe centrale, le traité instituant la Communauté de l'énergie et les accords relatifs au réseau régional de transports (Observatoire des transports de l'Europe du Sud-Est) et à l'espace aérien commun européen ; b) la participation des institutions du Kosovo aux instances régionales et autres non couvertes par les accords relatifs à la représentation et à la coopération régionales convenus dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne

1 visite à Gjilan/Gnjilane, effectuée à l'occasion de la distribution de l'aide aux familles vulnérables de la municipalité fournie par la MINUK dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Les réunions qui se sont tenues avec les autorités locales lors de la visite ont porté sur les questions intéressant les habitants, notamment les effets de la pandémie de COVID-19 ; le renforcement de la confiance, la coopération et la réconciliation entre les communautés ; l'autonomisation économique des femmes et des jeunes ; le renforcement de la coopération entre la MINUK et les municipalités

Le nombre de visites, plus faible que prévu, tient à la restriction des déplacements du personnel imposée en raison de la pandémie de COVID-19

- 16 Réunions internationales auxquelles ont participé les institutions du Kosovo ont été facilitées par la Mission :

La MINUK a participé à 4 réunions virtuelles (1 réunion sur la normalisation de l'aviation dans les Balkans et 3 réunions du Comité mixte de l'Accord de libre-échange d'Europe centrale)

Des représentants d'institutions du Kosovo ont participé à 12 réunions lorsque la MINUK a établi des lettres leur permettant d'y assister s'ils étaient accompagnés de fonctionnaires des organismes, fonds et programmes des Nations Unies chargés de représenter la Mission

Ces réunions étaient les suivantes :

1 réunion selon la formule Arria sur l'application dans le cadre des opérations de paix des Nations Unies des résolutions sur les jeunes et la paix et la sécurité

1 atelier en ligne organisé par l'OMS sur les moyens de rendre plus accessibles et plus abordables une insuline et des dispositifs associés d'une qualité garantie

1 réunion virtuelle du comité de pilotage de l'action de l'ONUDC

1 réunion virtuelle du comité de gestion du projet du Centre régional d'Istanbul du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) relatif à la promotion de solutions inclusives pour les marchés du travail dans les Balkans occidentaux

Le nombre de réunions a été plus faible que prévu en raison de la restriction des déplacements et des réunions liée à la pandémie de COVID-19

Facilitation du dialogue entre Belgrade et Pristina sur les personnes portées disparues, grâce à l'organisation de 4 réunions du Groupe de travail sur les personnes portées disparues à la suite des événements survenus au Kosovo, et fourniture d'un appui technique dans le cadre des contacts réguliers entretenus avec la Commission des personnes disparues du Kosovo, la Commission des personnes disparues du Gouvernement serbe, le Comité international de la Croix-Rouge, les associations de familles de personnes disparues et le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires

Fourniture d'un appui, par l'organisation de 10 réunions avec le Comité de coordination relatif à l'état de droit et à la société civile sur l'intégration et le fonctionnement du système judiciaire dans le nord du Kosovo

3 Réunions ont eu lieu :

1 réunion du Groupe de travail sur les personnes portées disparues à la suite des événements survenus au Kosovo, qui s'est tenue à Pristina et à laquelle la MINUK a participé en tant que membre de la délégation de Pristina. Il s'agissait de la première réunion du Groupe de travail depuis mars 2020, en raison de la pandémie de COVID-19

1 réunion du Groupe de travail qui s'est tenue à Kiževak, dans le sud de la Serbie, sur un site où des travaux d'exhumation avaient été effectués

1 réunion du Groupe de travail qui s'est tenue à Belgrade

Le nombre de réunions est inférieur aux prévisions en raison du changement de gouvernement à Pristina et de la nomination tardive du chef de la délégation de Pristina

Des réunions distinctes se sont tenues entre la MINUK et différentes parties prenantes, dont le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le Président de la Commission du Kosovo sur les personnes disparues. En outre, la Mission s'est entretenue régulièrement avec des représentants des familles de disparus et des représentants du Centre de ressources sur les personnes disparues, à Pristina. Elle a facilité l'acheminement dans 10 municipalités du Kosovo d'une aide destinée à permettre aux familles de personnes disparues (62 femmes et 58 hommes) de faire face à la pandémie de COVID-19. Elle a également rencontré une coordonnatrice du CICR pour les personnes disparues à Belgrade et le Directeur régional du CICR pour l'Europe et l'Asie centrale, afin de débattre des derniers faits nouveaux concernant les personnes disparues

8 Réunions de coordination consacrées à l'état de droit et à la société civile se sont tenues en ligne, permettant l'échange d'informations entre les partenaires de développement, des spécialistes des questions judiciaires, des représentantes et représentants de la société civile et de groupes de femmes et des parties prenantes de la justice et des services pénitentiaires dans le nord du Kosovo

1 réunion a été annulée en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 et de l'impossibilité d'organiser la réunion en ligne, et 1 autre a été reportée pour des raisons opérationnelles

Établissement et conclusion d'environ 2 accords entre la Mission et la KFOR au sujet du transfert de locaux et de camps qui sont des biens collectifs ou publics, auquel la KFOR procédera au bénéfice des entités du Kosovo

Non Il n'y a pas eu d'accords de transfert entre la MINUK et la KFOR pendant l'exercice considéré

Réalisation escomptée 1.3 : Avancées dans les domaines de l'état de droit, de la sécurité et des droits humains

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.3.1 Augmentation du niveau de satisfaction des personnes répondant aux enquêtes d'opinion sur le système judiciaire (2018/19 : 37,8 % ; 2019/20 : 39,7 % ; 2020/21 : 31 %)

Selon l'enquête d'opinion publiée par le PNUD en décembre 2020, le niveau de satisfaction était de 24 % en ce qui concerne les tribunaux, de 23 % en ce qui concerne le Ministère public et de 37 % pour ce qui est de l'indépendance du pouvoir judiciaire

Pendant les périodes de confinement imposées par la pandémie de COVID-19, la plupart des membres du personnel des tribunaux ne s'est présentée sur place que pour les affaires spéciales et les procès, ce qui a pesé sur le fonctionnement du système judiciaire

1.3.2 Diminution du nombre total d'affaires en souffrance dans les tribunaux du Kosovo (2018/19 : 230 000 ; 2019/20 : 215 500 ; 2020/21 : 179 000)

183 215 affaires en souffrance ont été signalées par le Conseil judiciaire du Kosovo en avril 2021. Le nombre d'affaires en souffrance a été plus élevé que prévu en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19, qui ont pesé sur le fonctionnement du système judiciaire. La plupart des membres du personnel des tribunaux a travaillé à domicile et ne s'est présenté en personne au tribunal que pour les affaires spéciales et les procès

1.3.3 Respect du principe de responsabilité par les autorités du Kosovo dans le domaine des droits humains : application d'un pourcentage croissant de recommandations émanant du Bureau du médiateur du Kosovo (2018/19 : sans objet ; 2019/20 : sans objet ; 2020/21 : 50 %)

39 % des recommandations formulées par le Bureau du médiateur du Kosovo ont été entièrement appliquées par les autorités du Kosovo et 54 % l'ont été partiellement. Sur les 216 recommandations formulées pendant la période considérée, 84 ont été appliquées, 118 sont en cours d'application et 14 n'ont pas été appliquées

Le nombre, inférieur aux prévisions, de recommandations appliquées par les autorités du Kosovo s'explique par l'évolution de la situation politique interne, qui a ralenti le rythme des travaux, et un manque de capacités. Ce taux d'application s'explique également par le manque de personnel dans les ministères et les municipalités et une mauvaise compréhension des droits humains aux niveaux ministériel et municipal. Des difficultés dans les interactions et la coordination entre institutions ont également été observées

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non
ou nombre Observations

Fourniture d'une assistance technique, dans le cadre de 12 réunions, afin de favoriser la réalisation de l'objectif de développement

50 Réunions ont eu lieu :
21 réunions avec les principales parties prenantes, dont l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, le Bureau de l'Union européenne au Kosovo et

durable n° 16, qui porte sur la paix, la sécurité et la justice

EULEX, au sujet de l'exécution du programme conjoint d'appui des Nations Unies à la police, à la justice et à l'administration pénitentiaire, et plus particulièrement de la pandémie de COVID-19 et des stratégies d'atténuation mises en œuvre par le système judiciaire et l'Administration pénitentiaire du Kosovo

8 réunions avec l'Équipe des Nations Unies au Kosovo sur l'amélioration de la prestation de services de justice au Kosovo

1 réunion de coordination avec la KFOR sur les questions relatives aux services pénitentiaires

4 réunions avec EULEX pour coordonner les activités du projet commun relatif à la réadaptation et à la réintégration des personnes détenues

2 réunions de coordination avec l'ONUSC sur le recueil de données de référence en ce qui concerne les médicaments au Kosovo

14 réunions avec des institutions judiciaires concernant la mise en place d'un programme de renforcement des capacités dans le secteur de la justice, et en particulier sur l'égalité des sexes dans les institutions judiciaires et pénitentiaires

Ces réunions se sont tenues en ligne, ce qui a permis d'organiser un plus grand nombre de réunions que prévu initialement

Établissement de 1 rapport annuel sur les principaux faits nouveaux intervenus dans le domaine de l'état de droit et formulation de recommandations à l'intention des institutions judiciaires du Kosovo, de la société civile et des partenaires internationaux

1 Rapport annuel a été établi en 2020 par la Section des affaires judiciaires et pénitentiaires du Bureau de l'état de droit, sur les principaux faits nouveaux intervenus dans le domaine de l'état de droit au Kosovo et les recommandations formulées à l'intention des institutions judiciaires du Kosovo, de la société civile et des partenaires internationaux

Suivi de 10 grandes affaires pénales par l'observation directe et par une revue de presse en vue d'évaluer le respect des normes et règles relatives à la justice pénale internationale et aux droits humains, et établissement de rapports connexes

122 Grandes affaires pénales, détaillées ci-après, ont été suivies par la MINUK, qui en a aussi rendu compte :

16 affaires de terrorisme

52 affaires de corruption et de criminalité organisée très médiatisées

18 affaires de crimes de guerre et affaires concernant le Bureau du Procureur spécialisé du Kosovo

36 autres affaires pénales

Le nombre d'affaires est plus élevé que prévu en partie parce que, en plus des affaires pénales, le suivi et les rapports connexes ont porté également

- sur les décisions prises par le Gouvernement du Kosovo pour faire face à la pandémie de COVID-19. En outre, le suivi effectué par des moyens virtuels a permis de traiter davantage d'affaires que le suivi en présentiel. Les affaires dont sont saisies les Chambres spécialisées du Kosovo, qui ont augmenté pendant la période considérée, et les mises en examen liées à des affaires de terrorisme ont ainsi pu être traitées également
- Traitement d'environ 2 000 demandes relatives à l'authentification et à l'homologation, par la Mission, de documents du Kosovo, notamment de pièces d'état civil, de titres de pension et de documents universitaires
- 3 514 Documents ont été reçus et homologués, dont 1 653 pièces d'état civil et 1 861 titres de pension et documents universitaires
- Le nombre de demandes, supérieur aux prévisions, s'explique par l'intensification de la campagne de sensibilisation menée par les associations de retraités et le nombre croissant de jeunes du Kosovo qui quittent le pays pour aller travailler ou étudier dans des États membres de l'Union européenne qui ne reconnaissent pas le Kosovo
- Traitement et établissement de documents, conformément à la législation en vigueur, concernant des demandes de diffusion d'avis de recherche internationaux (notices rouges d'INTERPOL), et traitement et renvoi de quelque 3 000 dossiers ouverts par INTERPOL (criminalité organisée transfrontalière et vols de véhicules) aux fins d'enquête par les autorités compétentes du Kosovo
- 1 725 Dossiers ont été traités :
- 1 538 dossiers d'infractions commises par des résidents habituels du Kosovo ou au Kosovo
- 187 dossiers de vol de véhicule
- En outre, INTERPOL a publié 61 notices rouges et 2 notices jaunes
- En réponse aux demandes d'extradition adressées par des États membres d'INTERPOL, la MINUK a facilité 22 extraditions et expulsions vers le Kosovo et 20 extraditions depuis le Kosovo. À cette fin, elle a facilité la coordination et l'échange d'informations entre les autorités de police de ces pays et le Service de police du Kosovo
- Le nombre de dossiers a été moindre que prévu en raison des restrictions imposées aux déplacements du fait de la pandémie de COVID-19
- Fourniture d'un appui aux institutions locales dans les domaines de l'état de droit et des droits humains dans le cadre de 3 projets
- 15 Projets d'activités ont été menés dans les domaines de l'état de droit (7), de la sécurité (3) et des droits humains (5), les buts étant les suivants : a) améliorer l'efficacité du système judiciaire et l'accès à la justice au Kosovo en apportant un appui supplémentaire aux institutions judiciaires intégrées du nord du Kosovo ; b) apporter un appui supplémentaire au centre d'aide juridictionnelle et un soutien initial à un centre d'aide juridique ; c) soutenir le projet pilote concernant un centre d'accueil des enfants des rues (phase 2) ; d) nouer un dialogue avec la

société civile au sujet de la surveillance du respect des droits humains et la communication d'informations à cet égard ; e) protéger les droits économiques et sociaux pendant et après la pandémie de COVID-19 ; f) aider le Groupe de travail sur les personnes portées disparues à la suite des événements survenus au Kosovo en lui fournissant un géoradar ; g) établir une analyse de la situation concernant les stratégies de réduction de la demande de drogue au Kosovo ; h) améliorer la prestation de services de justice au Kosovo ; i) renforcer la coopération entre le Service de police du Kosovo et la société civile au niveau local afin d'accroître la sécurité de la population par l'installation d'un système de vidéosurveillance dans la municipalité de Rahovec/Orahovac ; j) renforcer les capacités du système d'état de droit dans le nord du Kosovo ; k) améliorer les capacités et les équipements de réadaptation de certains établissements pénitentiaires du Kosovo, renforçant ainsi la capacité du système pénitentiaire en ce qui concerne la réadaptation des femmes et des mineurs privés de liberté ; l) continuer d'apporter un soutien au tribunal de première instance de Mitrovica en améliorant l'accès à la justice dans le nord ; m) rédiger des commentaires sur la mise en application de la loi relative aux conflits d'intérêts et apporter un appui administratif au tribunal de première instance de Mitrovica ; n) aider l'Association des femmes du Service de police du Kosovo en lui fournissant des ordinateurs portables et des supports promotionnels ; o) aider l'Institut de criminalistique du Kosovo à renforcer ses moyens en matière de criminalistique numérique en achetant des logiciels spécialisés avancés et en faisant dispenser aux experts une formation à l'utilisation de ces logiciels

Établissement d'au moins 3 réponses aux questions émanant des organes des Nations Unies et des organes européens chargés des droits humains, après examen et révision des informations émanant des autorités du Kosovo, de l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, de l'OSCE et d'autres parties prenantes

- 2 Réponses des autorités du Kosovo (la Ministre de la justice, le Bureau chargé de la bonne gouvernance au Cabinet du Premier Ministre, le Ministre de l'intérieur et le Ministre du travail) faisant suite au rapport sur la visite au Kosovo du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, qui a eu lieu en octobre 2020, ont été établies avec l'aide de la MINUK

En outre, la Mission a contribué à l'établissement de la réponse du Bureau de la bonne gouvernance du Cabinet du Premier Ministre à une communication conjointe du Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités, de la

Rapporteuse spéciale sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays et de la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, à la suite d'une série de faits ayant visé des communautés non majoritaires au Kosovo

Le nombre moins élevé que prévu de réponses aux organes des Nations Unies et aux organes européens de défense des droits humains tient au fait que la MINUK n'a pas reçu de demandes supplémentaires

Fourniture d'un appui à l'occasion d'au moins 1 visite des rapporteurs spéciaux au Kosovo

Non Les rapporteurs spéciaux n'ont pas effectué de visites en raison de la pandémie de COVID-19

Composante 2 : appui

42. La Mission a continué de fournir de manière efficace et rationnelle les services logistiques, administratifs, financiers et techniques correspondant à son mandat, en exécutant les produits prévus, en améliorant les services et en gagnant en efficacité. Elle a fourni un appui à ses effectifs, composés en moyenne de 8 officiers de liaison, 9 policiers des Nations Unies et 334 membres du personnel civil. Elle a assuré tous les services d'appui : administration du personnel, soins de santé, informatique et communications, opérations logistiques (entretien des installations, transports terrestres et opérations d'approvisionnement), visas et voyages, gestion des biens et sécurité. Elle a continué de renforcer son cadre de budgétisation axée sur les résultats pour l'exercice 2020/21 dans le souci d'améliorer la comparabilité des données et l'application du principe de responsabilité.

43. La Mission a continué de mettre en œuvre sa stratégie triennale relative à la gestion de la qualité en s'attachant à élaborer des outils d'analyse décisionnelle et à renforcer les capacités des personnes qui, dans ses rangs ou dans d'autres missions, utiliseront ces outils. En novembre 2019, elle a obtenu la certification en gestion de la qualité pour toutes les opérations d'appui fournies de bout en bout (norme ISO 9001:1500), avant d'être de nouveau certifiée au deuxième trimestre de la période considérée. Elle a continué de former des membres du personnel de la Mission et des organismes des Nations Unies à l'analyse décisionnelle et à l'analyse des données dans le cadre de sa stratégie de mutualisation des connaissances. D'autres missions de maintien de la paix ont également bénéficié de l'expérience de la Mission en matière de réalisations, de meilleures pratiques et d'enseignements à retenir. La MINUK ayant été l'une des premières missions de maintien de la paix à mettre en œuvre le projet d'analyse décisionnelle, les tableaux de bord de gestion et les tableaux de bord servant au contrôle de l'exécution des Nations Unies, elle a partagé son expérience et ses connaissances pour aider le Siège à mettre en œuvre ces modules dans d'autres missions. Le Comité des commissaires aux comptes, le Bureau des services de contrôle interne et les auditeurs de l'Organisation internationale de normalisation ont tous pris note des outils d'établissement de rapports d'analyse décisionnelle de la Mission.

44. Au cours de l'exercice 2020/21, la MINUK a atteint une norme internationale relative aux systèmes de management environnemental (ISO 14001:2015). La mise en œuvre de la norme aidera la Mission à améliorer sa performance environnementale en utilisant ses ressources plus efficacement et en réduisant ses déchets, de manière à réduire son empreinte écologique. Plus précisément, la Mission a remplacé les lampes

gaspilleuses d'énergie par des modèles plus efficaces à faible consommation d'énergie, installé des détecteurs de mouvement dans toutes les parties communes et des chauffe-eau solaires au quartier général de la Mission à Pristina et au Bureau régional de Mitrovica et a participé à des opérations de nettoyage et de plantation d'arbres lors de la Journée mondiale de l'environnement.

Réalisation escomptée 2.1 : Fourniture à la Mission de services d'appui rapides, efficaces, efficients et responsables

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1.1 Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2018/19 : 16,1 % ; 2019/20 : 13,3 % ; 2020/21 : 10 % ± 3 %)

Le pourcentage annuel moyen de postes autorisés soumis à un recrutement international restés vacants était de 14,2 %

2.1.2 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2018/19 : 44 % ; 2019/20 : 44,5 % ; 2020/21 : 39 % ± 1 %)

Le pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international était de 44,0 %

2.1.3 Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour tous les postes soumis à recrutement international (2018/19 : 52 ; 2019/20 : 33,5 ; 2020/21 : ≤ 48)

Le nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, était de 21 jours

2.1.4. Nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la publication de l'avis de vacance de poste à la sélection des candidats, pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7 (2018/19 : sans objet ; 2019/20 : 48 ; 2020/21 : ≤ 45)

Le nombre moyen de jours civils nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la publication de l'avis de vacance de poste à la sélection des candidats, pour les postes de classe P-3 à D-1 et FS-3 à FS-7, était de 49,3 jours

2.1.5 Nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection, pour tous les postes soumis à recrutement international (2018/19 : 325 ; 2019/20 : 104,5 ; 2020/21 : ≤ 130)

Le nombre moyen de jours ouvrables nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection, pour tous les postes soumis à recrutement international, était de 112 jours

2.1.6 Note globale dans le tableau de bord d'évaluation environnementale de l'Administration (2018/19 : 83 ; 2019/20 : 86 ; 2020/21 : 100)

La note globale de la Mission dans le tableau de bord d'évaluation environnementale était de 89 points sur 100

2.1.7 Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2018/19 : 93 % ; 2019/20 : 85 % ; 2020/21 : 85 %)

Tous les problèmes liés à l'informatique et aux communications ont été réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) dans 96 % des cas

2.1.8 Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le

La politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain a été respectée à 53 %

terrain (2018/19 : 100 % ; 2019/20 : 100 % ; 2020/21 : 100 %)

2.1.9 Note globale concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel de l'Administration, sur la base de 20 indicateurs clés de résultats (2018/19 : 1 848 ; 2019/20 : 1 838 ; 2020/21 : 1 800)

La note concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel obtenue par la MINUK sur la base de 20 indicateurs clés de résultats a été de 2 000, soit la note maximale possible

2.1.10 Écart par rapport au plan de gestion de la demande : quantités prévues, commandes passées en temps voulu, délais de livraison (2018/19 : 12 % ; 2019/20 : sans objet ; 2020/21 : ≤ 20 %)

Sans objet

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non
ou nombre Observations*

Amélioration des services

Exécution du plan d'action environnemental de la Mission, conformément à la stratégie environnementale de l'Administration

Oui La MINUK a exécuté le plan d'action environnemental et publié des informations à cet égard sur la plateforme en ligne de gestion des résultats de la planification des mesures environnementales (eApp), conformément à la stratégie environnementale de l'Administration

Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'Administration

Oui La MINUK a adopté une instruction permanente sur la communication avec les fournisseurs et les directives opérationnelles ci-après tout au long de l'exercice 2020/21 concernant la chaîne d'approvisionnement : Achats effectués par le personnel de direction (SR2) ; Gestion des catégories (EN3) ; Acquérir via des lettres d'attribution (SR3) ; Délégation de pouvoirs pour les achats locaux (SR4) ; Acquérir en coopérant avec les organismes des Nations Unies (SR5) ; Acquérir via des achats de faible valeur (SR6) ; Gérer la capacité du personnel de la chaîne d'approvisionnement (EN1)

La Mission s'est associée à l'initiative relative à la gestion des différentes catégories de la chaîne d'approvisionnement et a désigné des personnes référentes dans les catégories suivantes : services de fret, gestion des installations, restaurants et services connexes, recrutement et services de formation

Elle a commencé à mettre en œuvre l'outil de planification de la chaîne d'approvisionnement créé par le Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement

Conduite d'audits internes annuels conformément à la norme ISO 9001:2015 relative aux systèmes de gestion de la qualité afin de garantir la qualité

Oui La MINUK a conduit 1 audit interne conformément aux normes ISO 9001:2015 relatives aux systèmes de gestion de la qualité, le 9 octobre 2020. Afin de garantir leur conformité

des services prêtés dans le cadre des opérations d'appui à la mission

avec le programme de certification ISO 9001:2015, les 22 instructions permanentes, la politique qualité, le manuel-qualité et les procédures relatives à la qualité sont continuellement révisés et actualisés

Conduite de 1 enquête interne annuelle sur la satisfaction des clients afin de déterminer les points à améliorer et d'en tenir compte dans les programmes de travail annuels

Oui La Division de l'appui à la mission de la MINUK a mené sa troisième enquête annuelle sur la satisfaction des clients en avril 2021. Un plan d'action a été élaboré pour apporter les améliorations recommandées. En ce qui concerne l'enquête sur la satisfaction des clients de 2020, 83 % des recommandations ont été mises en œuvre

Conduite de 1 évaluation annuelle des besoins de formation afin de déterminer les priorités de la Mission en matière de formation et de renforcement des capacités, conformément à son mandat et aux nouvelles priorités de l'Organisation

Oui L'évaluation des besoins en formation a été réalisée en octobre 2020, et au cours de l'exercice 2020/21, les recommandations ci-après ont été mises en œuvre : « UNMIK Together », 1 programme de mentorat, a été lancé le 30 avril 2021 ; et 1 plateforme de formation interdisciplinaire a été lancée le 15 février 2021

En outre, plusieurs émissions ont été diffusées pour informer le personnel des possibilités gratuites d'accompagnement de carrière proposées par un coach externe et organisées par le Bureau des ressources humaines du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, ainsi que de la mise en place de 1 formation à la conduite d'entretiens axés sur les compétences, dispensée par l'École des cadres du système des Nations Unies. La MINUK prévoit d'organiser des sessions de formation à la méthode PRINCE2 et au modèle SCOR (Supply Chain Operations Reference) au cours de l'exercice 2021/22

Constitution d'une équipe d'experts en analyse décisionnelle qui aidera la Mission à mieux gérer les résultats et à mieux en rendre compte et qui mettra les outils d'analyse décisionnelle au service de la communication d'informations sur les résultats

Oui La MINUK est la première mission de maintien de la paix à avoir élaboré et utilisé des tableaux de bord analytiques et des outils de partage des connaissances. Elle assure la formation du personnel référent chargé de l'analyse décisionnelle au sein de la Mission, de l'équipe des Nations Unies au Kosovo et d'autres missions de maintien de la paix et leur fournit un appui. Le Comité des commissaires aux comptes et les auditeurs de l'Organisation internationale de normalisation considèrent les tableaux de bord d'analyse décisionnelle comme des meilleures pratiques en termes de suivi de l'exécution et d'indicateurs clés de performance

Audit, contrôle des risques et conformité

Application des recommandations du Bureau des services de contrôle interne devant être mises en

Oui Au cours d'exercice 2020/21, la MINUK a continué de mettre en œuvre les recommandations

œuvre avant la fin de l'année (31 décembre) et des recommandations non encore appliquées formulées par le Comité des commissaires aux comptes au cours d'exercices budgétaires antérieurs et acceptées par l'administration

Budget, finances et communication de l'information

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 39,8 millions de dollars

Établissement de la version définitive des états financiers annuels de la Mission, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU

Services relatifs au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 356 civils (113 agents recrutés sur le plan international, 219 agents recrutés sur le plan national et 24 Volontaires des Nations Unies), notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement du personnel, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance

Organisation d'activités de formation dans la zone de la Mission (bénéficiaires : 30 membres du personnel civil) et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la Mission (bénéficiaires : 54 membres du personnel civil)

Appui au traitement de 144 demandes de voyage à l'intérieur de la zone de la Mission et de 50 demandes de voyage à l'extérieur de celle-ci pour des motifs autres que la formation, et de 54 demandes de voyage à des fins de formation présentées par des membres du personnel civil

du Bureau des services de contrôle interne, ainsi que les recommandations du Comité des commissaires aux comptes

- Oui Les dépenses de la Mission se sont établies à 39,7 millions de dollars pendant l'exercice, soit un taux d'utilisation des ressources de 99,6 %
- Oui Au cours de l'examen, la Mission a établi la version définitive de ses états financiers annuels, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU
- Oui Des services de gestion des ressources humaines ont été fournis à 334 membres du personnel civil en moyenne, dont :
- 97 Membres du personnel recruté sur le plan international
 - 216 Membres du personnel recruté sur le plan national
 - 21 Volontaires des Nations Unies
- Oui Au cours de l'exercice 2020/21, compte tenu des restrictions de déplacement du personnel liées à la pandémie de COVID-19, seule 1 session de formation interne, prévue dans le budget approuvé, a eu lieu. Cependant, davantage de sessions de formation ont été réalisées via des plateformes en ligne
- Au cours de la période considérée, 10 stages de formation externes ont été dispensés à 13 membres du personnel, et 131 membres du personnel ont participé à 1 ou plusieurs sessions de formation en ligne, dont certaines étaient gratuites
- Non Au cours de l'exercice 2020/21, la Mission a traité 31 demandes de voyage à l'intérieur de la zone de la Mission et 4 demandes de voyage à l'extérieur de la zone de la Mission pour des motifs autres que la formation. La MINUK a également traité 13 demandes de voyage du personnel civil pour assister à 10 stages de formation externes

Initiatives dans le domaine de l'environnement

Mise en œuvre d'initiatives conformes aux objectifs proposés dans le Plan d'action du Secrétariat de l'ONU pour le climat (2020-2030) présenté par le Secrétaire général, notamment pour que la Mission obtienne la certification ISO 14001:2015 sur la gestion de l'environnement

Oui Les initiatives et les plans environnementaux sont alignés sur le Plan d'action du Secrétariat de l'ONU pour le climat (2020-2030). Afin de réduire l'empreinte écologique globale de la Mission, la MINUK a mis en œuvre diverses initiatives environnementales, notamment en remplaçant les lampes énergivores par des diodes électroluminescentes à faible consommation, en installant des capteurs de lumière dans les parties communes et des chauffe-eau solaires au quartier général de la Mission à Pristina. La MINUK a obtenu la certification ISO 14001:2015 au cours de la période considérée

Installations et infrastructures

Services d'entretien et de réparation portant sur 14 bâtiments destinés au personnel civil répartis entre 5 sites

Oui La Mission a fourni des services d'entretien et de réparation portant sur 14 de ses installations réparties entre 5 sites

Exécution de 1 projet de construction qui consiste, conformément à la recommandation du Comité des commissaires aux comptes, à remplacer des conteneurs du Bureau régional de Mitrovica par des structures préfabriquées écologiques et conformes aux orientations du Plan d'action du Secrétariat de l'ONU pour le climat (2020-2030)

Le projet de construction consistant à remplacer les conteneurs par des murs en dur au Bureau régional de Mitrovica, conformément à la recommandation du Comité des commissaires aux comptes, est en cours de mise en œuvre. Compte tenu des restrictions de mouvements du personnel imposées en raison de la pandémie de COVID-19, les travaux ont commencé au quatrième trimestre de l'exercice 2020/21 et devraient être terminés à la fin de l'exercice 2021/22

Exploitation et entretien de 14 groupes électrogènes appartenant à l'ONU répartis entre 5 sites

Oui La MINUK a assuré l'exploitation et l'entretien de 14 groupes électrogènes appartenant à l'ONU dans 5 sites

Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux appartenant à l'ONU (8 puits et 2 stations d'épuration) dans 2 sites

Oui La MINUK a assuré l'exploitation et l'entretien de 8 puits et de 2 stations de traitement et de purification de l'eau dans 2 sites

Fourniture de services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, dans 4 sites

Oui La Mission a fourni, dans 4 sites, des services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, comme suit :

199 Kilogrammes (solides) de médicaments périmés

302 Kilogrammes de déchets médicaux dangereux

16 Kilogrammes de produits chimiques solides dangereux

359 Kilogrammes de cellules de batterie usagées

34 Batteries au plomb usagées

273 Litres d'huile et de carburant contaminés issus de filtres usagés

Fourniture de services de nettoyage, d'entretien des périmètres et de lutte phytosanitaire dans 4 sites

Gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 16 000 litres d'essence pour les transports terrestres, 138 542 litres de gazole (70 992 litres pour les transports terrestres et 67 550 litres pour les groupes électrogènes et le chauffage), 63 000 litres de gaz de pétrole liquéfié et 500 litres de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage de 5 sites

Technologies géospatiales, informatique et télécommunications

Fourniture et assistance au fonctionnement de 366 radios portatives, de 75 radios mobiles pour véhicules, de 15 radios fixes et de 18 répéteurs VHF

Exploitation et maintenance d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et d'échange de données, comprenant 2 microterminaux VSAT, 5 centraux téléphoniques et 20 liaisons hertziennes, et gestion de 12 forfaits pour téléphone mobile

23 Kilogrammes d'absorbants d'huile usagés

Oui La MINUK a fourni des services de nettoyage, d'entretien des périmètres et de lutte phytosanitaire dans 4 sites

Oui La Mission a géré l'approvisionnement et le stockage de 149 500 litres de carburant, dont :

36 500 litres de carburant pour les transports terrestres (26 900 litres de diesel et 9 600 litres d'essence). La consommation est moins importante en raison des restrictions imposées aux mouvements et du télétravail du personnel de la Mission dans le contexte de la pandémie de COVID-19

113 000 litres de diesel et de gaz pour les générateurs et autres installations (63 100 litres de diesel et 49 900 litres de gaz de pétrole liquéfié)

La réduction de la consommation de diesel et de gaz de pétrole liquéfié ainsi que l'absence de consommation de lubrifiants pour les générateurs sont imputables à la diminution du nombre d'heures de fonctionnement des générateurs, qui s'explique à son tour par le remplacement des générateurs obsolètes, lequel a permis de fournir une alimentation électrique ininterrompue et de rendre la consommation globale plus efficace, ainsi que par le fait que le personnel a continué de travailler à distance, compte tenu de la pandémie de COVID-19

Oui La Mission a fourni une assistance pour le matériel de communication ci-après :

366 Radios portatives

75 Radios mobiles pour véhicules

15 Radios fixes

18 Répéteurs à très haute fréquence

Oui La Mission a exploité un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et d'échange de données, constitué des éléments ci-après, et en a assuré l'entretien :

2 Microterminaux VSAT

2 Centraux téléphoniques

20 Liaisons hertziennes

12 Forfaits pour téléphones mobiles

Fourniture de 366 ordinateurs et de 65 imprimantes pour un effectif moyen de 366 utilisateurs civils et en tenue, ainsi que de 8 appareils permettant au personnel de travailler sur le terrain, et fourniture de services d'appui connexes et d'autres services communs	La réduction du nombre de centraux téléphoniques est due à la mise hors service de 3 centraux téléphoniques privés automatisés, dans le cadre de l'optimisation en cours de l'infrastructure de télécommunications
Services d'appui et de maintenance pour 17 réseaux locaux et réseaux étendus utilisés par 381 personnes dans 8 sites	<p>Oui La Mission a fourni un appui concernant le matériel informatique pour un effectif moyen de 351 membres du personnel civil et du personnel en tenue, comme suit :</p> <p>623 Ordinateurs</p> <p>Le nombre d'ordinateurs, supérieur aux prévisions, s'explique par le retard pris dans la procédure de comptabilisation en pertes des appareils en raison de la mise en place de modalités de télétravail, compte tenu de la pandémie de COVID-19</p> <p>66 Imprimantes</p> <p>Le nombre d'imprimantes, supérieur aux prévisions, s'explique par le retard pris dans la procédure de comptabilisation en pertes des appareils en raison de la mise en place de modalités de télétravail, compte tenu de la pandémie de COVID-19</p> <p>Oui La MINUK a fourni des services d'appui et de maintenance pour 17 réseaux locaux et réseaux étendus pour un effectif moyen réel de 351 membres du personnel civil et du personnel en tenue dans 8 sites</p>
Services médicaux	
Exploitation et entretien de 1 cellule médicale à Pristina et de 1 dispensaire à Mitrovica assurant des services médicaux et administratifs courants et des interventions d'urgence	Oui La Mission a assuré l'exploitation et l'entretien de 1 cellule médicale à Pristina et de 1 dispensaire à Mitrovica, qui a assuré 2 374 consultations ambulatoires et s'est occupé de 70 urgences. Au cours de l'exercice 2020/21, 2 équipes médicales de l'avant ont continué de fournir un soutien médical lié ou non à la COVID-19 aux membres du personnel et aux personnes à leur charge. La MINUK a également administré 2 370 vaccins contre la COVID-19 aux membres du personnel des Nations Unies et aux personnes à leur charge
Gestion d'un dispositif d'évacuation sanitaire secondaire vers 3 installations médicales (2 de niveau III et 1 de niveau IV) : 1 site à l'intérieur de la zone de la Mission et 2 à l'extérieur	Oui La Mission a fourni un soutien médical au personnel en assurant la liaison avec EULEX et les installations médicales commerciales, qui se sont occupées de 2 évacuations sanitaires via des avions de ligne et 7 par la route
Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement	
Fourniture d'un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et	Oui Fourniture d'un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs aux fins de l'achat de

de produits de base d'un montant estimatif de 1,1 million de dollars, dans la limite des pouvoirs délégués

biens et de produits de base d'un montant de 1,45 million de dollars. Le nombre d'achats, supérieur aux prévisions, s'explique par les besoins en articles de protection personnelle pour faire face à la COVID-19 et en d'autres fournitures connexes, ainsi que par le remplacement de biens dont la durée de vie utile a été dépassée

Réception, gestion et distribution de 160 000 kg de marchandises, au maximum, dans la zone de la Mission

Oui Réception et distribution de 136 653 kg de marchandises dans la zone de la Mission. L'écart s'explique par le fait que, compte tenu de la pandémie de COVID-19, les membres du personnel ont travaillé à distance, ce qui a entraîné une diminution des dépenses en matière de distribution de marchandises

Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 9,78 millions de dollars, et communication de l'information y relative

Oui Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 10,0 millions de dollars, et communication de l'information y relative

Services relatifs au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 18 militaires et policiers (8 observateurs militaires et 10 membres de la police des Nations Unies)

Oui Au cours de l'exercice 2020/21, déploiement, relève et rapatriement d'une moyenne de :

8 Observateurs militaires

9 Membres de la Police des Nations Unies Ce chiffre est inférieur aux prévisions en raison des restrictions aux déplacements liées à la pandémie de COVID-19

Appui au traitement des demandes d'indemnités et prestations pour un effectif moyen de 18 militaires et policiers

Oui Un appui au traitement des demandes d'indemnités et des prestations ont été fournis pour un effectif moyen de 17 militaires et policiers

Appui au traitement de 2 demandes de voyage à l'extérieur de la zone de la Mission pour des motifs autres que la formation

Oui La Mission a fourni un appui au traitement de 3 demandes d'autorisation de voyage à l'extérieur de la zone de la Mission, de 2 évacuations sanitaires et de 1 autorisation de voyage pour des motifs autres que la formation Le nombre plus élevé de demandes de voyage à l'extérieur de la zone de la Mission est dû à l'évacuation sanitaire imprévue d'un membre du personnel de la MINUK via un avion de ligne

Gestion des véhicules et services de transport terrestre

Exploitation et entretien de 76 véhicules appartenant à l'ONU (50 véhicules légers, 11 véhicules à usage spécial, 2 ambulances, 5 véhicules blindés et 8 autres véhicules

Oui La Mission a assuré l'exploitation et la maintenance des véhicules appartenant à l'ONU ci-après :

53 Véhicules légers

spécialisés, remorques et attelages) dans
4 ateliers répartis sur 3 sites et fourniture de
services de transport

1 réunion du comité du parc automobile de la
MINUK s'est tenue au cours du mois de mars
2021 et il a été décidé que le parc automobile de
celle-ci ne serait pas revu à la baisse. Par
conséquent, au cours de la période considérée,
3 véhicules légers dont les caractéristiques sont
considérées comme supérieures aux
caractéristiques attendues dans les directives
établies pour la Mission ont été conservés pour
répondre aux besoins opérationnels de cette
dernière

11 Véhicules à usage spécial

2 Ambulances

5 Véhicules blindés

8 Autres véhicules spécialisés (4 engins de
manutention, 1 remorque et 3 attelages)

Au cours de l'exercice 2020/21, 5 véhicules légers
et 1 véhicule blindé ont été comptabilisés en
pertes et cédés, ce qui a achevé le processus de
comptabilisations en pertes et de cessions des
véhicules de la Mission

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	339,7	278,2	61,5	18,1
Contingents	–	–	–	–
Police des Nations Unies	390,3	293,7	96,6	24,8
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	730,0	571,9	158,1	21,7
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	19 538,9	18 834,5	704,4	3,6
Personnel recruté sur le plan national	10 273,9	11 184,9	(911,0)	(8,9)
Volontaires des Nations Unies	868,4	878,1	(9,7)	(1,1)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	64,0	64,0	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Total partiel	30 745,2	30 961,5	(216,3)	(0,7)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	35,6	24,6	11,0	30,9
Voyages officiels	318,6	31,4	287,2	90,1
Installations et infrastructures	2 851,1	3 189,0	(337,9)	(11,9)
Transports terrestres	156,7	118,1	38,6	24,6
Opérations aériennes	–	–	–	–
Opérations maritimes ou fluviales	–	–	–	–
Communications et informatique	2 140,6	2 143,5	(2,9)	(0,1)
Santé	62,0	117,7	(55,7)	(89,8)
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	2 787,5	2 525,1	262,4	9,4
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	8 352,1	8 149,4	202,7	2,4
Montant brut	39 827,3	39 682,8	144,5	0,4
Recettes provenant des contributions du personnel	3 922,1	4 038,0	(115,9)	(3,0)
Montant net	35 905,2	35 644,8	260,4	0,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	39 827,3	39 682,8	144,5	0,4

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

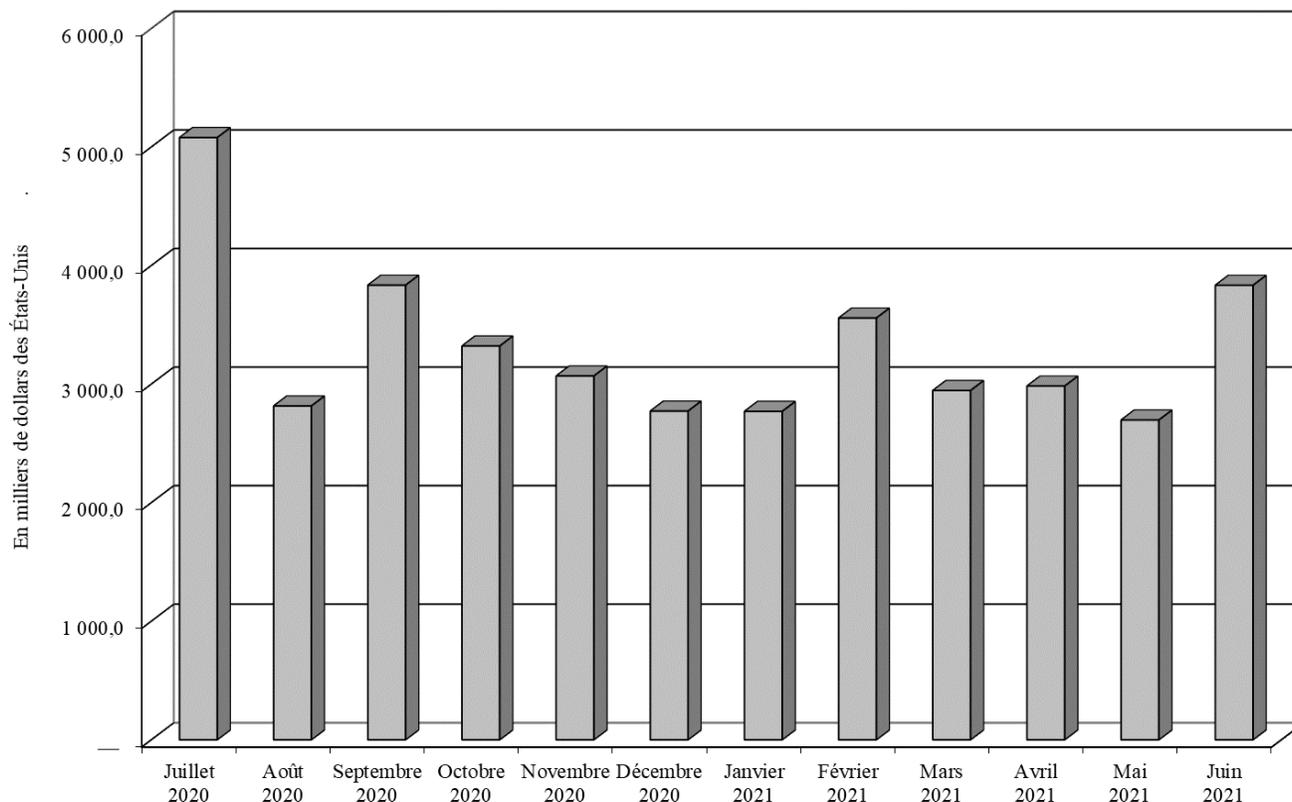
(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	730,0	(118,8)	611,2
II. Personnel civil	30 745,2	216,6	30 961,8
III. Dépenses opérationnelles	8 352,1	(97,8)	8 254,3
Total	39 827,3	–	39 827,3
Pourcentage de réaffectations			0,5

45. Au cours de l'exercice considéré, des ressources ont été réaffectées de la catégorie I (Militaires et personnel de police) et de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) à la catégorie II (Personnel civil), pour faire face à des dépenses plus élevées que prévu, principalement en raison de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar des États-Unis, le taux moyen effectif étant de 0,841 euro pour 1 dollar des États-Unis, contre 0,896 euro dans les prévisions budgétaires ; et l'augmentation périodique de 2,7 % des salaires du personnel recruté sur le plan national instaurée le 10 avril 2020 avec effet rétroactif au mois de novembre 2019.

46. Il a été possible de réaffecter des fonds de la catégorie III essentiellement parce que les dépenses au titre des catégories « fournitures, services et matériel divers » et « voyages officiels » ont été inférieures aux prévisions. Il a aussi été possible de réaffecter des fonds de la catégorie I, car aucune demande d'indemnisation pour décès ou invalidité n'a été présentée.

C. Évolution des dépenses mensuelles



47. Le pic constaté en juillet 2020 s'explique principalement par des engagements de dépenses au titre des loyers, tandis que celui enregistré en septembre de la même année est imputable aux engagements de dépenses au titre des activités relatives aux programmes, du matériel informatique et du matériel de communication, ainsi qu'aux versements effectués au titre des services informatiques. Le pic constaté en février 2021 s'explique par des engagements au titre des activités relatives aux programmes au cours de la seconde moitié de l'exercice considéré, tandis que le pic enregistré en juin tient principalement aux dépenses engagées pour financer : a) les avantages accumulés du personnel recruté sur le plan international tels que les indemnités pour frais d'études et les congés dans les foyers ; et b) les engagements contractuels visant à remplacer les conteneurs par des murs en dur au Bureau régional de Mitrovica.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	40,3
Produits divers ou accessoires	68,2
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur périodes antérieures	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	18,0
Total	126,5

E. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission ^a	95,3
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	95,3

^a Y compris les terrains et locaux fournis par le Gouvernement serbe au Bureau des Nations Unies à Belgrade.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	61,5	18,1 %

48. La sous-utilisation des crédits s'explique essentiellement par : a) le fait qu'aucune demande d'indemnisation pour cause de décès ou d'invalidité n'a été présentée ; et b) le coût moins élevé que prévu des voyages (déploiement, relève et rapatriement), en raison du déploiement tardif du personnel du fait des restrictions imposées aux mouvements du personnel, compte tenu de la pandémie de COVID-19.

49. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par l'appréciation de l'euro par rapport au dollar des États-Unis, le taux moyen effectif étant de 0,841 euro pour 1 dollar des États-Unis, contre 0,896 euro dans les prévisions budgétaires.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	96,6	24,8 %

50. La sous-utilisation des crédits s'explique essentiellement par : a) le fait que les demandes d'indemnisation pour cause de décès ou d'invalidité ont été moins nombreuses que prévu ; b) un taux de vacance de postes supérieur à celui prévu au budget (10 % au lieu de 5 %) ; et c) le coût moins élevé que prévu des voyages (déploiement, relève et rapatriement), en raison du déploiement tardif du personnel du fait des restrictions imposées aux mouvements du personnel, compte tenu de la pandémie de COVID-19.

51. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par l'appréciation de l'euro par rapport au dollar des États-Unis, le taux moyen effectif étant de 0,841 euro pour 1 dollar des États-Unis, contre 0,896 euro dans les prévisions budgétaires.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	704,4	3,6 %

52. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que : a) le taux moyen de vacance de postes a été supérieur aux prévisions (14,2 % contre un taux budgétisé de 10 %) ; b) les dépenses communes de personnel, y compris les

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

indemnités de mobilité, d'éducation et d'installation, ont été inférieures aux prévisions en raison des restrictions imposées aux mouvements de personnel dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

53. La sous-utilisation des crédits est partiellement contrebalancée par un taux effectif d'indemnité de poste plus élevé que prévu (31,2 % contre un taux budgétisé de 26,3 %).

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(911,0)	(8,9 %)

54. Le dépassement des crédits tient principalement à : a) l'appréciation de l'euro par rapport au dollar des États-Unis, le taux moyen effectif étant de 0,841 euro pour 1 dollar des États-Unis, contre 0,896 euro dans les prévisions budgétaires ; b) l'augmentation périodique de 2,7 % des salaires du personnel recruté sur le plan national instaurée le 10 avril 2020 avec effet rétroactif au mois de novembre 2019.

	<i>Écart</i>	
Consultants et services de consultants	11,0	30,9 %

55. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) le coût réel moins élevé que prévu de la certification environnementale ISO 14001:2015 au terme de l'appel d'offres ; b) les frais réels inférieurs aux prévisions au titre des voyages des consultants en communication et en informatique en raison des restrictions de déplacement liées à la pandémie de COVID-19 ; c) les coûts moins élevés que prévu des services d'analyse de l'eau fournis par un consultant.

56. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par la nécessité de recourir aux services d'un architecte en vue de remplacer les conteneurs par des bureaux en dur au Bureau régional de Mitrovica.

	<i>Écart</i>	
Voyages officiels	287,2	90,1 %

57. La sous-utilisation des crédits s'explique par : a) une réduction des dépenses au titre des voyages ; b) l'annulation de stages de formation externes en raison des restrictions de mouvement du personnel liées à la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(337,9)	(11,9%)

58. Le dépassement des crédits tient principalement à : a) certaines dépenses afférentes aux activités relatives aux programmes mises en œuvre par la MINUK pour aider la population locale à faire face à la pandémie de COVID-19, telles que la fabrication de masques en tissus et la distribution de fournitures d'hygiène, qui ont été comptabilisées à la catégorie installations et infrastructures, alors que l'ensemble des ressources allouées aux autres activités relatives aux programmes ont été inscrites à la catégorie fournitures, services et matériel divers ; b) l'appréciation de l'euro par rapport au dollar des États-Unis, le taux moyen effectif étant de 0,841 euro pour 1 dollar des États-Unis, contre 0,896 euro dans les prévisions budgétaires ; c) les coûts réels plus élevés que prévu au titre du projet de construction visant à remplacer les conteneurs par des murs en dur au Bureau régional de Mitrovica ; d) l'acquisition d'un appareil de radiographie aux fins du contrôle de l'accès au Bureau régional de Mitrovica, de manière à renforcer la sécurité et la sûreté du personnel et des locaux ;

e) l'achat de système d'ouverture/de fermeture de porte blindée et de caméras réseau, qui feront partie d'un système de sécurité intégré ; f) l'achat de matériel électrique de remplacement, notamment deux générateurs et un chariot élévateur pour les opérations d'entreposage.

59. Le dépassement des crédits a été contrebalancé par : a) les coûts réels inférieurs aux prévisions des conteneurs préfabriqués pour les sites de répéteurs à Germia, Vidomiric et Cernusa ; b) l'utilisation moins élevée que prévu des services publics de distribution en raison du recours au télétravail dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	38,6	24,6 %

60. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) la consommation inférieure aux prévisions de diesel et d'essence en raison du recours au télétravail, compte tenu de la pandémie de COVID-19 ; b) le nombre moins élevé que prévu de demandes de réparations et d'entretien en raison d'une moindre utilisation des véhicules due aux restrictions imposées aux déplacements du personnel dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
Santé	(55,7)	(89,8%)

61. Le dépassement de crédits s'explique principalement par l'achat d'un thermocycleur, de fournitures médicales et de kits de dépistage pour faire face à la pandémie de COVID-19.

62. Ce dépassement de crédits a en partie été compensé par l'absence de dépenses au titre des évacuations sanitaires par voie aérienne.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	\$262,4	9,4 %

63. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que les dépenses afférentes aux activités relatives aux programmes et aux projets de renforcement de la confiance mis en œuvre par la MINUK, y compris ceux qui visent à aider les populations locales à faire face à la pandémie de COVID-19, ont été comptabilisées aux catégories appropriées, alors que les crédits correspondants ont été inscrits à la catégorie fournitures, services et matériel divers.

64. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par les besoins plus élevés que prévu d'une équipe médicale de l'avant, composée de deux médecins, deux infirmières et deux ambulanciers, chargés de faire face 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à la pandémie de COVID-19, ainsi que par les besoins d'une équipe chargée de la vaccination contre la COVID-19.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

65. En ce qui concerne le financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, soit 144 500 dollars ;

b) se prononce sur l'affectation des autres produits de l'exercice clos le 30 juin 2021, soit 126 500 dollars [produits des placements (40 300 dollars), produits divers ou accessoires (68 200 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (18 000 dollars)].

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/301 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée

A. Assemblée générale

(Résolution 75/301)

<i>Décision ou demande</i>	<i>Mesures prises</i>
<p>Se dit de nouveau gravement préoccupée par la menace que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) continue de représenter pour la vie, la santé et la sécurité, et souligne qu'il importe d'assurer la sûreté, la sécurité et la santé du personnel de maintien de la paix, notamment en utilisant des vaccins sûrs et efficaces pour le personnel civil et le personnel en tenue, de maintenir la continuité de l'exécution des mandats, dont la protection des civils, de réduire au minimum le risque que les activités de la Mission contribuent à la propagation du virus et, selon les possibilités, d'aider les autorités nationales, si elles en font la demande et dans le cadre des mandats prévus, à prendre des mesures pour lutter contre la COVID-19, en collaboration avec la coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident et les entités des Nations Unies présentes dans le pays (par. 10).</p>	<p>Face à la pandémie de COVID-19, la Mission a continué d'appliquer des mesures de réduction des risques telles que le recours au télétravail pour le personnel non essentiel et l'utilisation de plateformes de communication virtuelles. La Mission a poursuivi ses activités opérationnelles de base et adapté ses activités relatives aux programmes et ses projets de renforcement de la confiance au nouveau contexte. Le centre médical de la Mission a reçu du renfort afin de pouvoir répondre aux besoins de l'ensemble du personnel des Nations Unies et des personnes à leur charge en matière de prévention de la COVID-19 et de prise en charge. Une campagne de vaccination contre la COVID-19 a été menée pour l'ensemble du personnel de la Mission, ce qui a permis de vacciner plus de 80 % du personnel et des personnes à leur charge à la fin de l'exercice 2020/21. La Mission a également ajusté l'orientation de ses activités relatives aux programmes pour soutenir la riposte à la pandémie de COVID-19 au Kosovo.</p>
<p>Prend note des mesures qui ont été adoptées pour atténuer les effets de la pandémie de COVID-19 sur les opérations de maintien de la paix, notamment pour permettre aux missions de continuer d'exécuter leur mandat tout en garantissant la santé et la sécurité du personnel de maintien de la paix et des populations locales dans les pays hôtes, et prie le Secrétaire général de faire figurer, dans son prochain rapport sur l'exécution du budget de la Mission et dans le projet de budget pour l'exercice suivant, des informations actualisées sur les conséquences de la pandémie, les enseignements tirés, les meilleures pratiques et les mesures prises par la Mission pour améliorer sa préparation et sa résilience et collaborer avec les autorités du pays hôte et les acteurs régionaux et sous-régionaux dans le cadre de la lutte contre la pandémie (par. 11).</p>	<p>Au cours de l'exercice 2019/20, la Mission a mis en place une équipe spéciale COVID-19 chargée de veiller à ce que les orientations du Siège soient respectées et de superviser la hiérarchisation des activités ainsi que l'élaboration de directives et la diffusion d'informations à l'ensemble du personnel, conformément aux instructions de la direction et en consultation avec l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, le cas échéant. L'équipe spéciale a également suivi de près l'incidence de la pandémie et a pris note des enseignements tirés. Le Représentant spécial du Secrétaire général a en outre demandé à toutes les sections organiques d'ajuster l'orientation des activités relatives aux programmes prévues afin de soutenir la riposte à la pandémie de COVID-19.</p> <p>La Mission a adapté l'exécution de ses activités relatives aux programmes et de ses projets de renforcement de la confiance pour tenir compte des restrictions liées à la COVID-19, en vue d'apporter un soutien humanitaire direct aux populations vulnérables les plus durement</p>

Souligne également l'importance que revêt la bonne exécution du budget de l'ensemble des opérations de maintien de la paix et prie le Secrétaire général de continuer d'améliorer le contrôle des activités des missions de maintien de paix et d'appliquer les recommandations formulées par les organes de contrôle compétents, et d'éviter dans cette perspective les irrégularités de gestion et les pertes économiques connexes afin de garantir le plein respect du Règlement financier et des règles de gestion financière, tout en tenant compte comme il se doit des orientations et recommandations qu'elle-même a données, et de rendre compte de la question dans ses rapports sur l'exécution du budget de ces opérations (par. 30).

touchées par la pandémie. Tout au long de la pandémie de COVID-19, la MINUK et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies sont restés opérationnels, tout en mettant en œuvre des mesures de réduction des risques pour le personnel, notamment le télétravail, et en coordonnant les efforts pour assurer le bien-être du personnel, la continuité des opérations et le soutien aux autorités et aux communautés locales. Dans l'action menée face à la COVID-19, la MINUK, en étroite coordination avec l'Équipe des Nations Unies au Kosovo, a continué de soutenir les institutions de santé publique et la population du Kosovo, en particulier auprès des populations vulnérables. La MINUK s'est également employée à renforcer ses capacités médicales en recrutant du personnel supplémentaire. Elle a continué d'assurer l'exploitation d'un centre opérationnel de lutte contre la COVID-19 et d'installations médicales et a fourni des vaccins et des tests PCR au personnel des Nations Unies et aux personnes à leur charge.

La MINUK continue de surveiller l'exécution du budget et d'appliquer les recommandations formulées par les organes de contrôle compétents tout en tenant compte comme il se doit des orientations et recommandations données par l'Assemblée générale, et de rendre compte de la question dans les rapports sur l'exécution de son budget, en respectant pleinement le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies. Elle utilise notamment des tableaux de bord de gestion et des rapports analytiques pour comparer, chaque mois, les résultats obtenus aux prévisions et aux objectifs fixés. La Mission procède à un examen minutieux de ses besoins lors de l'établissement des budgets afin de veiller à ce que les budgets qu'elle propose donnent une image réaliste des besoins fonctionnels et permettent de répondre aux besoins opérationnels. Le budget global et les priorités du Représentant spécial du Secrétaire général ainsi que les propositions de projets programmatiques de fond sont examinés lors des réunions du Groupe exécutif chargé de la gestion des ressources, composé de la Chef de l'appui à la Mission, de la Chef de cabinet et du (de la) Conseiller(ère) principal(e) pour les questions de police et présidé par la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général. Ce Groupe fait des recommandations au Représentant spécial du Secrétaire général sur les projets proposés et supervise l'exécution du budget pendant l'exercice. La Mission examine l'exécution de son budget et procède à une analyse des besoins en ressources, notamment par le truchement de réunions mensuelles du groupe de travail sur les dépenses budgétisées, présidées par la Chef de l'appui à la

Mission et auxquelles participent les responsables des unités à comptabilité autonome et des représentants des sections opérationnelles. Ces réunions sont l'occasion d'examiner et d'analyser l'état d'exécution du budget et des plans d'achats et d'acquisitions, et de formuler des recommandations et des conseils sur l'exécution du budget conformément aux tâches et aux priorités inscrites au mandat de la Mission. L'exécution budgétaire des projets liés aux activités relatives aux programmes fait également l'objet d'un suivi régulier lors de la réunion de coordination tenue deux fois par mois au niveau opérationnel, qui est présidée par la Chef de cabinet et la Chef de l'appui à la Mission. L'objectif de cette réunion est également d'examiner l'avancée des activités relatives aux programmes et de suivre l'application des recommandations et des décisions du Représentant spécial du Secrétaire général et du Groupe de pilotage des activités de programme.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/75/822/Add.11)

En ce qui concerne les activités relatives aux programmes, le Comité consultatif rappelle en outre que l'Assemblée générale a demandé au Secrétaire général de veiller à ce que la Mission ait à rendre compte de l'emploi qu'elle fait des fonds consacrés aux activités relatives aux programmes et a également prié le Secrétaire général de renforcer l'effet de ces activités tout en s'attaquant aux problèmes sous-jacents. Le Comité rappelle que ces activités doivent être menées conformément aux orientations pertinentes et tenir compte du contexte spécifique dans lequel la Mission opère. Il compte que des informations détaillées sur les activités relatives aux programmes de la Mission figureront dans le prochain projet de budget et le prochain rapport sur l'exécution du budget (voir résolution 74/288, par. 20) (par. 28).

Le Comité note que les activités de programme et les projets de renforcement de la confiance sont comptabilisés dans la catégorie « Fournitures, services et matériel divers », tandis que les projets à

La Mission a officiellement créé le Groupe de pilotage des activités de programme afin d'assurer une supervision stratégique de toutes les activités de programme menées par la Mission, en encadrant la création et la mise en œuvre de toutes lesdites activités et l'élaboration de rapports y relatifs. Les travaux menés par le Groupe de pilotage ont permis à ce dernier de procéder au contrôle de la qualité des propositions de programmes. L'équipe de la Mission chargée de coordonner les activités de programme a également continué de se réunir pour examiner et évaluer l'état d'avancement des projets au niveau opérationnel et s'assurer de la bonne allocation des ressources financières et de la bonne exécution du budget. Par conséquent, ces mécanismes de contrôle démontrent que la Mission continue d'assumer ses responsabilités et de s'acquitter de son obligation de rendre des comptes en ce qui concerne l'utilisation de ses fonds consacrés aux activités relatives aux programmes. La Mission effectue également un contrôle de la qualité de toutes ses activités planifiées.

La MINUK ne gère pas de projets à effet rapide. Les activités relatives aux programmes et les projets de renforcement de la confiance figurent tous deux à la ligne budgétaire « Partenaires d'exécution et

*Décision ou demande**Mesures prises*

effet rapide sont comptabilisés dans une autre catégorie. Il compte que les activités de programme seront correctement comptabilisées dans les prochains rapports d'exécution et qu'elles figureront dans une catégorie budgétaire distincte (par. 30).

Le Comité consultatif se félicite de la représentation des femmes au sein de la MINUK et compte que celle-ci poursuivra ses efforts visant à améliorer la représentation géographique et qu'elle fournira des informations à ce sujet dans ses prochains rapports (voir également [A/73/755/Add.4](#), par. 32) (par. 36).

subventions », dans la rubrique « Fournitures, services et matériel divers », qui relève de la catégorie III « Dépenses opérationnelles ». Au cours de l'exercice, certaines activités de programme exécutées par la MINUK afin de fournir aux populations locales de la nourriture, des articles d'hygiène et des équipements de protection individuelle dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19 avaient été comptabilisées par la suite dans une autre catégorie budgétaire, compte tenu de la nature des dépenses et conformément aux codes d'identification de produits utilisés dans Umoja.

Les responsables du recrutement envoient au Représentant spécial du Secrétaire général/Chef de la Mission une liste de candidats recommandés comprenant des informations sur le genre et la répartition géographique. L'un ou l'autre prend ensuite une décision finale après avoir pris en compte un certain nombre de facteurs, notamment en vue d'assurer une répartition géographique plus étendue et plus équitable afin de disposer d'un effectif géographiquement diversifié, conformément au pacte qu'il a conclu avec le Secrétaire général. La MINUK tient également à jour des tableaux de bord d'analyse décisionnelle comprenant des informations sur le genre et la répartition géographique, qui sont mis à jour tous les mois pour permettre aux hauts responsables de prendre des décisions éclairées.
